

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Santé et société

Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E

Rapport publié le 05/07/2019



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Michèle Germain, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Santé et société* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Grade de licence Diplôme de formation générale en sciences médicales (1^{er} cycle)
- Licence professionnelle Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation
- Licence professionnelle Santé, vieillissement et activités physiques adaptées
- Grade de master Diplôme de formation approfondie en sciences médicales
- Master Biologie-santé
- Master Intervention et développement social
- Master Management sectoriel
- Master Santé
- Master STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive

PRÉSENTATION

Le présent rapport concerne l'évaluation de neuf formations de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) réunies dans un champ intitulé *Santé et société*. Il s'agit des formations suivantes :

- Deux formations de licence professionnelle (LP) :
 - *Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation, parcours Développement du médicament* (DDM).
 - *Santé, vieillissement et activités physiques adaptées (APA)*, co-accréditée avec l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

- Cinq formations de master :
 - Master *Biologie-santé*, avec neuf parcours, dont quatre sont portés par l'UPEC : *Sciences chirurgicales, Bio-ingénierie pour la santé, Neuromoteur et Vaccinologie* et cinq sont co-accrédités avec d'autres établissements d'Île-de-France (Universités Paris-Descartes, Université Paris Diderot, Université Paris-Sud et Université Paris 13) : *Biothérapie tissulaire, cellulaire et génique* (BTCG), *Biologie, physiologie, pharmacologie de la respiration et du sommeil* (B2PRS), *Pharmacologie du cœur et de la circulation* (BioCoeur), *Biologie, physiopathologie, immunologie et Toxicologie environnement santé* (TES).
 - Master *Management sectoriel*, avec deux parcours : *Management des établissements de santé* et *Management des organisations soignantes*.
 - Master *Santé*, avec trois parcours : *Surveillance épidémiologique des maladies humaines et animales* (SEMHA), *Recherche en santé publique* et *Gestion des risques associés aux soins*.
 - Master *Entraînement et optimisation de la performance sportive* (EOPS), avec deux parcours : *Analyste de la performance, vidéo-analyste statisticien* et *Préparation mentale et accompagnement de la performance*.
 - Master *Intervention et développement social* (IDS), avec huit parcours : *Direction administrative et financière des établissements et services sociaux et médico-sociaux et dans l'économie sociale et solidaire ; Direction d'établissements et de services pour personnes âgées ; Direction d'organisation sociale ; Direction des politiques jeunesse, d'animation et des dispositifs d'insertion ; Préparation au diplôme d'État d'ingénierie sociale ; Ingénierie et conduite de projets événementiels ; Sécurisation des événements culturels et sportifs ; Partenariats, réseaux, territoires*.

- Deux formations constituant le premier et le deuxième cycle des études de médecine : le *Diplôme de formation générale en sciences médicales* (DFGSM) et le *Diplôme de formation approfondie en sciences médicales* (DFASM).

Les formations du champ réunissent 3942 étudiants, soit 12,6 % de l'effectif de l'UPEC (en 2017-2018).

AVIS GLOBAL

Le dossier d'autoévaluation présenté par l'UPEC sur son champ de formation *Santé et société* s'inscrit dans un contexte particulier : l'interruption du projet de fusion avec l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée et l'élection d'une nouvelle équipe de direction au début de l'année 2016. La même année a été suspendue l'activité du Pôle Santé-société, chargé initialement de coordonner les activités de recherche en sciences de la vie, pour la ComUE (communauté d'universités et d'établissements) Paris-Est, dont l'UPEC était membre fondateur. Les conséquences de ces décisions sur le développement des formations du champ *Santé et société* ne sont pas détaillées dans le dossier déposé par l'UPEC.

Le regroupement des neuf formations dans un champ *Santé et société* est d'une cohérence évidente pour sept d'entre elles, centrées sur les études de médecine et celles des sciences de la vie et de la santé. Six formations sont assurées par trois UFR (Unités de formations et de recherche) de l'UPEC : l'UFR de médecine, l'UFR d'Économie et gestion et l'UFR Sciences et Technologies ainsi que par un Institut universitaire de technologie, l'IUT de Créteil Vitry. L'UFR SESS-STAPS (Sciences de l'éducation, sciences sociales et STAPS) de l'UPEC assure, conjointement avec son homologue de l'UPEM, les enseignements de la LP APA. La cohérence est moins évidente pour les 2 mentions de master portées en totalité par l'UFR SESS-STAPS de l'UPEC : les masters *EOPS* et *IDS*, plutôt orientés vers les sciences humaines et sociales.

Ce dossier d'autoévaluation, assez court, ne fournit pas d'informations sur la stratégie ayant conduit l'établissement à la constitution du champ *Santé et société*. Selon les termes mêmes du dossier : « [...] *il n'y a pas pour l'instant de réel pilotage stratégique du champ au niveau de l'UPEC* » et « [...] *le développement du champ a été essentiellement réalisé au niveau des UFR et en inter-UFR* ». Pour autant, plusieurs dispositifs intéressants ont déjà été mis en place à l'échelle du champ. Ils concernent notamment la création d'unités d'enseignement (UE) inter-UFR, l'enseignement des langues et l'acquisition de nouvelles ressources numériques pour la pédagogie. On regrette que ne soit pas encore mise en place une politique commune d'ouverture à international favorisant la mobilité des étudiants, entrante et sortante.

Le présent rapport a donc été établi essentiellement sur la base des fiches d'autoévaluation qui ont été rédigées sur chacune des neuf formations du champ.

ANALYSE DÉTAILLÉE

En matière de finalité, connaissances, compétences et métiers visés, les objectifs des formations du champ *Santé et société* sont généralement bien présentés. Ceux de l'ensemble *DFGSM* et *DFASM* sont définis et encadrés par des programmes établis au niveau national. La réussite à une première année très sélective (première année commune aux études de santé - PACES) suivie de deux années d'enseignement, permet l'acquisition des connaissances de base et confère le grade de licence. Après trois années supplémentaires comportant des stages en milieu hospitalier et en médecine générale, le grade de master est attribué et les études se poursuivent en troisième cycle. Outre la possibilité de poursuite d'études en doctorat, les objectifs de trois des cinq masters du champ sont de deux ordres. D'une part, ils offrent à des étudiants d'origines diverses (scientifiques essentiellement, mais aussi certains professionnels du secteur paramédical) l'occasion de se spécialiser dans quelques domaines bien identifiés, tels que : les métiers de la recherche, dans les disciplines biomédicales, pour le master *Biologie-santé* ; la direction des organisations de santé, pour le master *Management sectoriel* ; les métiers de l'épidémiologie, de la recherche clinique et de la gestion des risques associés aux soins, pour le master *Santé*. D'autre part, ces trois mentions de master permettent à des étudiants de santé, particulièrement à ceux de médecine et de pharmacie, d'étoffer leurs formations dans le cadre d'un double cursus au sein des composantes de l'UPEC. Le master *EOPS* a comme objectif prioritaire de former des responsables stratégiques et opérationnels d'organisations sportives. Quant au master *IDS*, dont les huit parcours sont hétérogènes mais le plus souvent tournés vers les sciences humaines, ses objectifs paraissent plus flous. Dans le cadre de la formation continue ou de l'apprentissage, il s'adresse majoritairement à des professionnels du secteur de l'intervention sociale qui souhaitent progresser dans leurs domaines de compétence mais, par ailleurs, cette même mention affiche l'ambition d'accompagner des candidats à la préparation de diplômes professionnels, par exemple le diplôme d'État d'ingénierie sociale. Comme pour toutes les LP, l'insertion professionnelle immédiate est l'objectif principal de la LP *DDM*. Sa finalité est de former des techniciens supérieurs de recherche ou des assistants-ingénieurs du développement des médicaments et autres produits de santé. La visibilité de cette LP, pilotée par l'IUT de Créteil Vitry, gagnerait à un changement de dénomination, au profit d'un intitulé plus précis et plus conforme à ses objectifs. Une certaine ambiguïté touche la LP *APA*, qui va au-delà des attendus de la fiche RNCP en prenant en charge des personnes atteintes de pathologies chroniques, ce qui correspond en fait aux licences générales mention *Activité physique adaptée et santé* (APA-S). Cette formation étant co-accréditée avec l'UPEM, il serait souhaitable de connaître la part de mutualisation des cours entre ces deux universités, ne serait-ce que pour mieux apprécier leurs effectifs respectifs.

Les formations du champ *Santé et société* se situent dans un environnement fortement concurrentiel en termes d'établissements d'enseignement supérieur. Dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, la LP *DDM* se différencie des autres LP d'Île-de-France par son ambition, clairement affichée, d'aborder toutes les étapes du développement des médicaments, de la recherche fondamentale jusqu'aux essais cliniques. Le master *Biologie-santé*, dont l'UPEC porte quatre des neuf parcours de deuxième année de master (M2), est co-accrédité avec les universités Paris-Descartes, Paris Diderot et Paris 13 réunies au sein de l'USPC (Université Sorbonne Paris Cité). Il n'y a pas de co-accréditation formelle pour le master *Santé*, mais des collaborations sont annoncées, sans plus de précisions, avec plusieurs établissements : l'USPC et l'Université Paris-Sud pour le parcours *Recherche en santé publique* et l'École nationale vétérinaire de Maison-Alfort (ENVA) pour le parcours *SEMHA*. Il n'est pas signalé de co-accréditation pour les autres formations du champ, ni de situation de concurrence avec l'offre de formation de l'Université voisine, Paris-Est Marne-La-Vallée. En revanche, à l'intérieur du champ, on peut s'interroger sur la position de voisinage, voire de concurrence, dans laquelle pourraient se trouver deux parcours du master *IDS* (*Direction administrative et financière des établissements et services sociaux et médico-sociaux et dans l'économie sociale et solidaire* et *Direction d'établissements et de services pour personnes âgées*) vis-à-vis du master *Management sectoriel*, centré sur la direction des organisations de santé.

L'adossement à la recherche est très solide pour le master *Santé* et, surtout pour le master *Biologie-santé*. Au niveau local, ces deux formations s'appuient en particulier sur l'important potentiel de recherche que représente l'institut Mondor de recherche biomédicale (IMRB, U955-UPEC). Le master *Management sectoriel* est logiquement adossé à l'équipe *Management en santé* de l'institut de recherche en gestion de l'UPEC (IRG, équipe d'accueil - EA 2354). Quant aux mentions de masters portées par l'UFR SESS-STAPS, les mentions *IDS* et *EOPS*, elles revendiquent un adossement à une même équipe labellisée, le laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les transformations des pratiques éducatives et des pratiques sociales (LIRTES, EA 7313), dont les axes de recherche semblent pourtant assez éloignés de leurs objectifs propres. Enfin, l'ouverture aux activités de recherche est réelle pour la LP *DDM*, avec, notamment, l'intervention d'enseignants-chercheurs et de chercheurs de l'UPEC et de l'ENVA.

Les formations du champ *Santé et société* bénéficient d'un environnement socio-économique privilégié. Des conventions de partenariat ont été signées par plusieurs d'entre elles. Ainsi, à titre d'exemples : convention avec le LEEM (organisation professionnelle des entreprises du médicament) pour la LP *DDM* ; convention cadre avec la chambre de commerce et d'industrie de Paris Île-de-France pour le master *Biologie-santé*, dans le cadre d'un double diplôme attribué aux élèves ingénieurs de l'ESIEE (école de l'innovation technologique) ; convention avec les branches professionnelles hospitalières publiques ou privées (Assistance publique hôpitaux de Paris, Fédération de l'hospitalisation privée) pour le master *Management sectoriel* ; convention avec des clubs sportifs pour le master *EOPS*. Ces conventions permettent à la fois de proposer aux étudiants des stages appropriés à leurs formations, mais aussi de les faire bénéficier dans leurs enseignements de la contribution de représentants des secteurs professionnels. Comme attendu, cette participation est forte pour la LP *DDM*, atteignant environ un tiers des heures d'enseignement. En master, elle semble réelle, bien que non chiffrée précisément, pour les mentions *Biologie-santé*, *Santé* et *Management sectoriel*. Elle n'est pas évoquée, ce qui est regrettable, pour les mentions *EOPS* et *IDS*. Pour les étudiants de *DFGSM* et de *DFASM*, les « contrats de formation pratique » sont évidemment essentiels. Ils concernent aussi bien les établissements hospitaliers publics, au premier rang desquels le groupement hospitalier Henri Mondor, que les établissements conventionnés du secteur privé et l'accueil des étudiants en stage chez le praticien de médecine générale. Au sujet des coopérations internationales, le dossier présenté manque de précision. Des listes de conventions internationales avec des établissements d'enseignement supérieur (Canada, États-Unis, Iran, Géorgie, Maroc, Cameroun) sont citées, mais le plus souvent sans données précises sur la réalité de leur fonctionnement et leur impact sur la mobilité entrante et sortante des étudiants.

Dans l'ensemble, les formations du champ bénéficient d'une organisation pédagogique adaptée à leurs objectifs. Elles peuvent également bénéficier de la valorisation des acquis de l'expérience ou professionnels (VAE, VAP) ou même, pour certains d'entre elles, de la validation des études supérieures (VES). Cependant, ces dispositifs pédagogiques particuliers, pourtant accompagnés par des services universitaires dédiés, ne semblent avoir fait l'objet que de très rares candidatures. Trois des huit formations du champ affichent une vocation essentiellement professionnalisante, avec le recours à des dispositifs particuliers : apprentissage, stages en alternance pour la LP *DDM* ; ouvertures possibles à la formation continue et à l'apprentissage, pour les masters *EOPS* et *Management sectoriel*. Pour le master *IDS*, ces dispositifs sont mentionnés, mais très insuffisamment décrits, comme le sont également de nombreux autres aspects de l'organisation pédagogique. La structure de la LP *DDM* est parfaitement équilibrée, favorisant ainsi l'acquisition progressive des compétences professionnelles. Trois masters ont une organisation classique, avec une première année complète (M1) suivie d'une deuxième, sous forme de parcours de M2. Les mentions *Management sectoriel* et *EOPS* affichent une large partie de tronc commun. Il n'en est pas de même pour la mention *IDS*, à propos de laquelle est indiqué dans le dossier transmis que « chaque parcours étant spécifique, il n'existe aucun tronc commun », affirmation qui peut mettre en doute l'unité même de la mention. Les masters *Biologie-santé* et *Santé* ont la particularité d'être accessibles directement en deuxième année de master (M2) pour des étudiants de santé qui ont suivi, en parallèle de leurs études, et en plusieurs années, les UE (unités d'enseignement) spécifiques leur apportant les crédits nécessaires à l'acquisition du M1. L'organisation de la mention *Biologie-santé* est satisfaisante, avec en particulier une spécialisation progressive et une bonne adaptation aux deux catégories d'étudiants accueillis, ceux issus d'un cursus scientifique et ceux issus d'un cursus santé. La co-accréditation de la formation avec l'USPC est à souligner. Pour le master *Santé*, on regrette l'absence totale de tronc commun entre les trois parcours de M2, dont les effectifs sont par ailleurs très déséquilibrés.

L'organisation générale des formations de *DFGSM* et *DFASM*, notamment la répartition entre enseignements théoriques et stages, est très encadrée réglementairement au niveau national et n'appelle pas de commentaires particuliers. Elle assure un approfondissement progressif des connaissances et des compétences au cours des deux cycles d'étude et une possibilité d'accès à des double cursus dans trois champs pluridisciplinaires : médecine-philosophie, médecine-économie/management/gestion et médecine-science. Les étudiants de PACES bénéficient de deux dispositifs particuliers d'aide à la réussite : un tutorat, suivi par la grande majorité d'entre eux et un système d'information de qualité sur les réorientations en cas d'échec.

La professionnalisation des formations du champ *Santé et société* repose en premier lieu sur la réalisation de stages, intégrés de façon pertinente à chaque cursus : alternance pour la LP, stages en club sportif, stages en milieu professionnel ou de recherche pour les masters, stages d'initiation au soin et stages hospitaliers ou chez le praticien en premier et deuxième cycle d'études de médecine. Le dossier de l'établissement n'évoque pas les structures institutionnelles d'accompagnement à la recherche de stages et d'accompagnement à l'insertion professionnelle. Le soutien des secteurs de l'entreprise, notamment la participation des professionnels dans les enseignements et dans l'accueil en stage des étudiants, est réel et bien adapté aux spécificités de chacune des formations du champ. Il en est de même, dans le domaine de la recherche, des interventions des enseignants-chercheurs et des chercheurs, particulièrement pour les étudiants de master souhaitant poursuivre leurs études en doctorat.

La place du numérique et des pédagogies innovantes est variable selon les formations mais toutes utilisent la plateforme locale Cristolink pour l'échange de matériels administratifs et pédagogiques. Plusieurs dispositifs intéressants peuvent être cités: visioconférence en PACES pour répondre aux contraintes d'effectifs très importants, pédagogie inversée en *DFASM* pour améliorer l'articulation entre formation théorique et pratique, plate-forme de simulation pour l'acquisition des compétences pratiques dans les études médicales, *e-learning* pour l'enseignement des langues, examens blancs informatisés pour la préparation aux concours PACES et à l'examen classant national (ECNi), enfin « *spin rooms* » (amphithéâtres actifs) pour promouvoir l'autonomie des étudiants de la LP. Dans les masters, les cours magistraux restent encore très majoritaires.

L'ouverture à l'international des formations est très hétérogène. Elle semble trop souvent limitée à un enseignement complémentaire de langue anglaise, en place dans toutes les formations du champ, mais sans dispositif généralisé d'aide à des certifications internationales (*Test of English for International Communication* - TOEIC ou *Test of English as a Foreign Language* - TOEFL). Seules deux formations proposent une activité pédagogique à l'étranger : sous forme d'un voyage pédagogique au Québec pour le master *Management sectoriel* et d'une semaine d'immersion dans une université partenaire dans le domaine du sport pour le master *EOPS*. Il est dommage qu'aucune donnée précise ne soit présentée dans le dossier sur les flux d'étudiants en mobilité entrante ou sortante. Enfin, on peut regretter que les ressources administratives éventuellement dédiées à la gestion de ces mobilités ne soient pas évoquées, ce qui laisse à penser qu'elles sont peu utilisées par les étudiants.

Les équipes pédagogiques sont d'une mixité conforme aux objectifs recherchés selon les formations, avec un panachage intéressant d'enseignants universitaires, de chercheurs et de professionnels. Cependant, le niveau de compétence de ces professionnels et le nombre d'heures d'enseignement qu'ils assurent sont rarement indiqués. D'une façon générale, à l'exception de la LP *DDM*, du master *Management sectoriel* ou du *DFASM*, le fonctionnement des équipes pédagogiques est insuffisamment présenté. La mise en place d'un authentique conseil de perfectionnement incluant des représentants des enseignants et des étudiants ainsi que des représentants de l'administration et des secteurs professionnels n'est mentionnée que dans trois des huit formations. L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas encore systématique dans toutes les formations du champ, ce qui est regrettable. Elle est réalisée pour cinq des huit formations (annoncée en cours d'installation dans le master *EOPS*). Les procédures d'autoévaluation sont, elles aussi, insuffisamment décrites puisqu'apparemment elles ne sont en place que dans la moitié des formations, sans que le dossier de l'établissement soit explicite sur ses modalités.

Le suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences par les étudiants, en particulier celles acquises en stages, est généralement bien présenté et en accord avec les objectifs des formations (une réflexion est engagée sur une évaluation formalisée des compétences professionnelles acquises en *DFASM*). Les modalités de contrôle des connaissances sont diverses (examens terminaux, contrôles continus, mémoire) et bien adaptées, mais on regrette que la composition des jurys d'examens soit rarement détaillée. Enfin, il faut regretter que rien ne soit présenté sur les modalités de recrutement ou de sélection des étudiants, en master et en licence professionnelle.

Concernant les effectifs étudiants, ceux de la LP *DDM* sont stables : environ 20 étudiants, presque tous issus d'un DUT (diplôme universitaire de technologie) ou d'un BTS (brevet de technicien supérieur) local. La part des étudiants issus de deuxième année de licence est malheureusement anecdotique. Les cinq masters présentent des effectifs assez différents les uns des autres : une vingtaine d'étudiants pour le master *EOPS*, près de 40 pour le master *Santé*, plus de 100 dans les trois autres mentions. On s'interroge sur la répartition des étudiants du master *IDS* entre huit parcours proposés. Pour les études de médecine, au-delà de la PACES, les effectifs sont d'environ 175 étudiants par année. On regrette enfin que la part des étudiants en médecine inscrits dans les masters du champ ne soit pas communiquée. Les taux de réussite sont également hétérogènes, mais globalement assez élevés : 90 à 100 % en LP *DDM*, en master *Biologie-santé* ou en médecine (après PACES), 70 à 80 % en master *IDS*.

Les résultats concernant le devenir des diplômés de LP et de master ne sont pas communiqués par les formations elles-mêmes mais par l'observatoire de la vie étudiante. Ces données sont beaucoup trop

parcellaires pour être exploitables au sein d'une formation donnée. En particulier, elles renseignent rarement sur les emplois occupés, les rémunérations et d'une façon générale sur leur adéquation à chacune des formations. Le taux d'insertion professionnelle de la LP *DDM* est assez satisfaisant (66 à 82 %). Il est excellent pour le master *Management sectoriel* (supérieur à 90 %, dont 85 % en contrat à durée indéterminée). De façon regrettable, le suivi des diplômés n'est pas réalisé pour les masters *IDS* et *EOPS*. Enfin, pour les deux formations de master *Santé* et *Biologie-santé*, les données sur l'insertion professionnelle des diplômés sont très insuffisamment présentées, sans distinction claire entre les étudiants de santé (en double formation) et ceux d'une autre origine. La poursuite d'études est très hétérogène d'une formation à l'autre. Tous les étudiants de *DFASM* continuent leurs études en troisième cycle. À l'issue de la LP *DDM* et des masters *EOPS*, *IDS* et *Management sectoriel* la poursuite d'études est rare. Pour les deux autres masters, on manque de données. Il semble qu'une proportion importante de diplômés du master *Biologie-santé* poursuive en doctorat, mais rien n'est dit sur leur répartition entre étudiants de médecine et étudiants de sciences.

POINTS D'ATTENTION

Malgré l'absence de pilotage stratégique au niveau du champ et par conséquent un certain déficit de coordination entre les huit formations qui le constituent, celles-ci sont, dans l'ensemble, bien structurées et d'une qualité indiscutable. Cependant, leur analyse détaillée a permis de relever des points d'attention particuliers concernant deux d'entre elles :

Le master *Entraînement et optimisation de la performance sportive* propose deux parcours aux objectifs clairement différents, conduisant l'un à la fonction de « préparateur mental », l'autre à la fonction de « vidéo-analyste statisticien ». Or, l'organisation pédagogique de ce master est très déséquilibrée : sur les deux années de formation, le volume d'heures d'enseignements dévolu spécifiquement à chacun des deux parcours ne représente que 16 % du total. Ce déséquilibre interroge sur les compétences spécifiques réellement acquises dans l'un ou l'autre des parcours et, par voie de conséquence, sur l'intérêt de maintenir ces deux parcours distincts au sein de la formation.

Le master *Intervention et développement social* est organisé en huit parcours aux objectifs très hétérogènes, allant de la *Direction d'organisation sociale* à la *Sécurisation d'événements culturels ou sportifs*, ou de la *Direction d'établissements et de services pour personnes âgées* à la *Préparation au diplôme d'État d'ingénierie sociale*. Le dossier déposé par l'établissement sur cette mention de master est particulièrement déficient. Il ne permet de lever aucune ambiguïté sur la cohérence de cette mention, notamment sur son positionnement, son pilotage, son recrutement, ses modalités d'enseignement et surtout sur ses résultats en termes d'insertion professionnelle ou de valeur ajoutée à un parcours professionnel. Une profonde réorganisation de cette formation paraît indispensable.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES MÉDICALES

Établissement : Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Conférant le grade de licence, le *Diplôme de formation générale en sciences médicales* (DFGSM) est attribué par l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) à la fin des trois premières années du cursus médical.

Les enseignements donnés en première année de *DFGSM* (première année commune aux études de santé - PACES) permettent de préparer les concours d'accès à quatre formations de santé : médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique. Chaque filière a son propre *numerus clausus*. Après la PACES, il est également possible d'accéder aux études de kinésithérapie et d'ergothérapie. Seules sont poursuivies à l'UPEC les études de médecine, de kinésithérapie et d'ergothérapie. La suite des études de pharmacie, odontologie et maïeutique est organisée dans d'autres universités d'Île-de-France.

Après réussite en deuxième et troisième années de médecine (DFGSM 2 et 3), les étudiants accèdent au *Diplôme de formation avancée en sciences médicales* (DFASM), formation d'une durée de trois ans conférant le grade de master.

ANALYSE DE LA PACES

Modalités pédagogiques

L'établissement organise à l'intention des lycéens de première et de terminale des réunions d'information sur les études de médecine. Elles sont davantage détaillées lors de la réunion de pré-rentree des étudiants de PACES, en particulier sur le contenu de la formation, les filières accessibles, les options offertes en cas d'échec au concours et enfin les aménagements proposés aux étudiants en situation de handicap. Une lettre de cadrage est disponible sur Parcoursup.

L'enseignement est délivré sous forme de cours magistraux relayés par visioconférence dans plusieurs amphithéâtres, dont l'un sur le site de Torcy. Les cours magistraux sont disponibles sur la plateforme numérique Cristolink. Il est à noter que tous les cours magistraux sont disponibles sur cette plateforme dans les 48 heures qui suivent leur réalisation.

Les unités d'enseignement (UE) se partagent en sept UE du tronc commun, et sept UE spécifiques à chaque filière. Au total, 410 heures d'enseignement sont communes à l'ensemble des filières, et seulement 10 heures sont spécifiques aux différentes filières. Les volumes horaires attribués, de même que le nombre de crédits attribués à chaque UE sont cohérents. On peut cependant s'interroger sur le volume de 60 heures consacrées à l'UE *Éthique, histoire, économie*, peut-être excessif à ce stade du cursus dans le contexte du grand nombre d'heures d'enseignement que souligne le dossier fourni par l'établissement. À l'exception de l'UE 7 (*Santé, société*,

humanité), les épreuves du concours sont organisées sous forme de questionnaire à choix multiple (QCM). Elles se déroulent à la fin de chaque semestre. La correction des QCM comporte une double lecture automatique des copies, ce qui est la garantie d'une meilleure évaluation.

Au total, l'organisation de la PACES n'appelle pas de commentaires particuliers et paraît bien adaptée au nombre élevé de candidats inscrits.

Dispositifs d'aide à la réussite

Une aide majeure aux étudiants de PACES est apportée par le tutorat, auquel sont inscrits près de 80 % d'entre eux. Le tutorat inclut, notamment, une pré-rentrée de 15 jours et l'organisation de concours blancs hebdomadaires et semestriels. Il faut souligner une initiative intéressante : les étudiants de *DFGSM 2* et 3 qui assurent ce tutorat peuvent se voir attribuer trois crédits européens (ECTS) en reconnaissance de leur investissement personnel. On peut cependant regretter l'absence de données chiffrées permettant d'apprécier l'efficacité de ce tutorat sur la réussite au concours.

Un autre point important est la qualité de l'information sur les réorientations proposées en cas d'échec au concours, diffusée aux étudiants dès leur inscription puis à la fin de chaque semestre, avec incitation à consulter un module spécifique mis en ligne et organisation d'ateliers sur les projets professionnels. Ces derniers ont été suivis par près de 250 étudiants en 2016 et 2017. En fin de premier semestre, une préparation aux concours d'entrée en IFSI (institut de formation aux études de soins infirmiers) est proposée. Elle n'a intéressé qu'une quinzaine d'étudiants en 2017-2018, mais avec 12 réussites au concours. Au cours de la période 2013-2017, le nombre d'étudiants réorientés à l'issue du premier semestre est passé de 47 à 125. Pour ceux qui ont été réorientés à l'issue du second semestre, ce nombre a au contraire baissé, passant de 870 à 642. Cette constatation aurait mérité des commentaires.

Globalement, le dossier fourni par l'établissement est peu précis sur le devenir des étudiants de PACES en échec. Il est fait état de 174 à 197 étudiants qui, selon les années, se réinscrivent dans des formations de l'UPEC, majoritairement dans des disciplines scientifiques. Il est également fait état, mais sans aucune précision, de conventions internes ou avec d'autres établissements pour l'accueil des étudiants « reçus-collés » (ayant obtenu 60 ECTS mais non classés en « rang utile »). Par contre, il ne semble pas exister de passerelles fléchées pour les étudiants collés au terme du premier semestre.

Au total, si les dispositifs de réorientation paraissent bien adaptés, l'insuffisance de données de bilan ne permet pas d'en juger réellement l'impact.

Flux d'étudiants et taux de réussite

Les effectifs d'étudiants sont stables au cours de ces cinq dernières années. On note la montée progressive de l'effectif féminin, passant en cinq ans de deux tiers du total à près de trois quarts. Durant cette période, le taux de réussite est stable, avec une légère augmentation du nombre de reçus en « rang utile » (passant de 15 à 18 %) et de celui des « reçus-collés » (passant de 13 à 15 %). Le nombre de redoublants reçus en « rang utile » a doublé (74 à 140).

Il apparaît clairement que l'incitation, efficace, à s'inscrire dans plusieurs filières (80 % des étudiants) a eu un effet bénéfique sur le taux de réussite dans une des filières. Le nombre d'étudiants inscrits à un seul concours a baissé de moitié en 4 ans. Le pourcentage d'étudiants poursuivant en deuxième année dans une filière non désignée par eux comme préférentielle est très faible pour la médecine et l'odontologie. Il est significatif en maïeutique et en pharmacie (27 % et 68 %, respectivement, en 2017). Il existe une forte disparité des taux de réussite en fonction du département géographique d'origine des étudiants.

L'ensemble de ces observations ne fait pas l'objet d'analyses dans le dossier fourni par l'établissement, ce que l'on peut regretter.

Pilotage

L'équipe pédagogique comporte exclusivement des enseignants académiques. Elle comprend les responsables des UE du tronc commun. On note que les UE 5 et 6 sont assurées par seulement deux enseignants. Les jurys sont constitués des responsables des filières PACES et des directeurs des instituts conventionnés (ergothérapie et kinésithérapie).

Il n'y a pas de conseil de perfectionnement. Deux réunions par an sont organisées avec les Universités Versailles-

Saint-Quentin (UVSQ) et Paris 6 pour réflexion, et organisation des programmes. Il n'y a pas encore d'autoévaluation réalisée au niveau de la PACES de l'établissement, mais une réflexion est conduite à l'échelle des facultés de santé d'Île-de-France.

Il n'est pas fait état d'un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants de PACES. Cette situation est très fréquemment observée au niveau national, probablement en raison des difficultés matérielles de sa réalisation dans le cadre d'un concours. Il faut cependant noter qu'une évaluation rétrospective conduite auprès d'étudiants de *DFGSM 2* en 2016 avait conduit à un allègement d'environ 20 % des enseignements en PACES, pour des motifs de redondance ou de complexité.

CONCLUSION

Principaux points forts de la PACES :

- Tutorat en PACES bien en place et bien mis en valeur.
- Attention portée aux possibilités de réorientation après échec en PACES.

Principal point faible de la PACES :

- Insuffisance des données concernant le devenir des étudiants non classés en « rang utile » après la PACES.

ANALYSE DES DEUXIÈME ET TROISIÈME ANNÉES

Modalités pédagogiques

Après la réussite en PACES, les étudiants effectuent un stage d'initiation aux soins, de quatre semaines à temps plein, permettant l'apprentissage des règles d'hygiène et des premiers secours. Les informations sur le *DFGSM 2* et 3 sont données lors d'une réunion de rentrée.

Les principes des objectifs à atteindre, au nombre de quatre, ont été bien réfléchis : on note en particulier le rejet de l'exhaustivité au profit d'une mise à la disposition de l'étudiant des outils nécessaires pour compléter ses connaissances en temps utile. Les autres principes sont la participation active des étudiants, la pluridisciplinarité, et l'ouverture sur les sciences complémentaires au cursus.

L'organisation semestrielle en UE de tronc commun et en UE libres est cohérente. Les étudiants ont la possibilité de suivre une UE de première année de master et peuvent choisir de s'engager dans un double cursus : médecine-philosophie, médecine-économie/gestion/management, ou médecine-sciences en suivant l'école de l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) ou l'« école de l'UPEC ». L'ensemble offre une palette intéressante de possibilités. Une formation complémentaire est assurée dans trois domaines : langue anglaise, techniques de l'information et de la communication (TICE), et recherche documentaire. Il est dommage qu'il ne soit pas fait allusion aux méthodes nouvelles d'enseignement, en particulier la méthode de « pédagogie inversée ». Le recours aux méthodes de simulation est annoncé comme devant débiter à la rentrée 2018.

En termes de volumes horaires et de modalités de validation, les UE n'appellent pas de commentaire particulier, avec une organisation en deux semestres de 30 ECTS chacun, comprenant 10 % d'UE libres. L'enseignement est prodigué en cours magistraux et travaux dirigés, avec supports pédagogiques en particulier sous forme de vidéos accessibles par Cristolink. Sept UE réparties sur les deux années comportent des travaux pratiques.

Au total, l'ensemble est classique et, bien que sommairement décrit, semble répondre de façon assez satisfaisante aux objectifs d'une telle formation.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants en situation particulière (étudiants en difficulté, maladie ou situation de handicap) sont pris en charge au cas par cas sous couvert de la vice-doyenne et de la responsable du *DFGSM*, avec le support, si besoin, du service de santé. La réactivité est excellente, avec entrevue auprès de l'équipe pédagogique en un maximum de sept jours. Un contrat pédagogique peut être établi avec soutien de l'étudiant. Le dispositif est systématique en cas d'échec au stage ou à un semestre.

L'accès à la mobilité internationale est mentionné, mais n'est pratiquement pas décrit dans le dossier fourni par l'établissement, ce qui est particulièrement regrettable. Aucun chiffre n'est donné concernant la mobilité entrante et sortante.

Une « alter PACES » a été mise en place, pour permettre sous certaines conditions l'accès en deuxième année de licence (L2) du *DFGSM* aux étudiants issus des autres filières au sein de l'UPEC, et pour donner une seconde chance aux étudiants collés à la PACES.

Pilotage

Une proportion élevée des enseignements est confiée à des enseignants extérieurs à l'établissement (près de 42 % en *DFGSM 2* et de 51 % en *DFGSM 3*). Ces taux un peu surprenants auraient mérité d'être commentés dans le dossier fourni par l'établissement. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement à proprement parler, mais une commission de pédagogie réunissant, en proportion malheureusement très difficile à comprendre avec certitude, des enseignants, des personnels administratifs et des étudiants. Aucune information n'est donnée sur la fréquence de ses réunions et sur le suivi de ses propositions. Il faut souligner l'intérêt de la mise en place d'une commission de docimologie et de la prochaine création d'une commission de déontologie. La composition et le fonctionnement des jurys n'appellent pas de commentaires particuliers.

On regrette l'absence d'évaluation des stages et des enseignements par les étudiants. Concernant l'évaluation des enseignements, ce déficit est, de façon surprenante, mis sur le compte du « nombre limité d'étudiants en présentiel ».

En revanche, la procédure d'autoévaluation a fait l'objet d'une véritable démarche de la part des instances de l'établissement. Elle s'est concrétisée par la présentation d'une analyse « MOFF » (menaces, opportunités, forces, faiblesses) sérieuse et réaliste.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

L'effectif d'étudiants est stable (environ 180 par promotion). Comme habituellement observé à ce stade de la formation, le taux de réussite et le taux d'accès au deuxième cycle (*DFASM*) sont très élevés, proches de 95 %. Il n'est signalé aucun abandon. Enfin, chaque année, il existe une à trois admissions en *DFGSM 3* d'étudiants provenant de formations autres que le *DFGSM 2*. Aucune précision n'est apportée sur l'origine des étudiants concernés.

CONCLUSION

Principaux points forts des deuxième et troisième années :

- Bonne organisation générale de la formation de *DFGSM*.
- Équipe pédagogique lucide dans son autoévaluation.
- Accès possible à un double cursus en *DFGSM 2* et 3.
- Qualité des informations données aux étudiants.
- Bonne prise en charge des étudiants en difficulté.

Principaux points faibles des deuxième et troisième années :

- Absence d'évaluation des enseignements et des stages par les étudiants en *DFGSM 2* et 3.

- Absence de mise en place en *DFGSM 2* et *3* des méthodes nouvelles d'enseignement (pédagogie « inversée », simulation).
- Absence d'un authentique conseil de perfectionnement.
- Absence de politique des relations internationales.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La qualité de la formation donnée aux étudiants est indiscutable, en *DFGSM 2* et *3* comme en PACES. On apprécie particulièrement la rigueur de l'organisation de la PACES, l'engagement des étudiants de *DFGSM 2* et *3* dans son tutorat et l'opportunité donnée aux étudiants d'effectuer un double cursus. La lucidité de l'autoévaluation présentée est également à relever.

Quatre priorités se dégagent cependant : mettre en place un véritable conseil de perfectionnement associant enseignants, personnels administratifs, étudiants et diplômés de la formation ; assurer une procédure d'évaluation systématique des enseignements et tout particulièrement des stages hospitaliers, avec prise en compte réelle de ses résultats; affirmer une plus grande préoccupation du devenir des quelques 70 à 80 % des étudiants de PACES qui ne réussissent pas à s'intégrer dans une des formations ouvertes aux concours ; développer les échanges internationaux en *DFGSM 2* et *3*.

Sur ces différents points, les évolutions annoncées au niveau national, en particulier celles concernant le processus d'entrée dans la formation, devraient constituer une opportunité intéressante dont devrait se saisir l'établissement.



Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES, COSMÉTOLOGIQUES ET DE SANTÉ : GESTION, PRODUCTION ET VALORISATION

Établissement : Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation* de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) est organisée par l'IUT (institut universitaire de technologie) de Créteil-Vitry en collaboration avec le CFA (centre de formation d'apprentis) du LEEM (les entreprises du médicament). L'objectif de cette licence est de former des techniciens supérieurs de recherche ou assistants-ingénieurs dans les centres de recherche privés ou publics en lien avec le développement du médicament et de la recherche clinique sous tous leurs aspects. L'objectif est l'insertion professionnelle immédiate des diplômés. Outre le cursus de LP, les étudiants ont la possibilité de valider également un diplôme universitaire (DU) de *Technicien de recherche clinique et ressources biologiques* et une certification à l'expérimentation animale.

Cette mention s'effectue obligatoirement en apprentissage sur une année dont 33 semaines en entreprise réparties en quatre périodes. Elle comprend 600 heures de formation et permet d'acquérir 60 crédits européens (ECTS). Elle est ouverte aux étudiants issus d'une L2 (deuxième année de licence), d'IUT ou de BTS (brevet de technicien supérieur) en lien avec la biologie, la chimie-biologie et dans une moindre mesure les analyses agricoles.

La formation théorique et pratique s'effectue pour la grande majorité des unités d'enseignement (UE) à l'IUT de Créteil-Vitry.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs de cette formation, tant du point de vue des connaissances que des compétences à acquérir, sont clairement détaillés et communiqués aux étudiants. Le programme pluridisciplinaire mis en œuvre est pertinent. Cependant, l'intitulé de la formation est assez généraliste et il est regrettable qu'il ne mette pas plus en avant la finalité de cette mention qui est de former des techniciens du développement du médicament et autres produits de santé, mais aussi de la recherche préclinique jusqu'aux essais sur l'homme.

De plus, la possibilité d'acquies une certification en expérimentation animale (formation réglementaire) et un DU de *Technicien de recherche clinique et ressources biologiques*, aménagé dans le cursus, lui confère d'intéressants compléments.

Les terrains d'accueil en industrie proposés par le CFA LEEM-apprentissage sont bien ciblés en fonction des débouchés prévus, qui restent cependant assez ouverts.

Même si la nature des enseignements peut inciter les étudiants à poursuivre leur cursus au-delà de la licence, l'ambition nettement affichée est l'insertion professionnelle immédiate. Les débouchés professionnels sont réels et les étudiants sont peu encouragés à poursuivre en master.

Positionnement dans l'environnement

Il existe quatre autres LP clairement signalées en rapport avec le développement du médicament à l'échelle régionale. Outre la taille du bassin d'emploi, qui justifie la présence de plusieurs formations du même type, cette LP revendique une spécificité pour sa couverture de l'ensemble du champ du développement du médicament, de la recherche fondamentale jusqu'aux essais précliniques.

Sa place dans le champ de formation est cohérente et en accord avec le tissu industriel régional, voire national. La coopération avec d'autres formations est conséquente compte tenu de la taille de la formation. C'est notamment le cas de l'UE (unité d'enseignement) *Recherche clinique et ressources biologiques*, partagée avec le DU de *Technicien de recherche clinique et ressources biologiques* porté par l'UFR (unité de formation et de recherche) de médecine et adossée au centre d'investigation clinique de Créteil.

Le lien avec la recherche est très présent. Au-delà des enseignements théoriques et pratiques pertinents abordant la culture du médicament et autres produits de santé, des mises en situation pratique, ainsi qu'une formation à la communication scientifique et à l'analyse d'articles, favorisent une certaine approche de la recherche. La formation est adossée à plusieurs unités de recherche de l'UPEC ou de l'école nationale vétérinaire d'Alfort (ENVA), au sein desquelles exercent les deux tiers des intervenants universitaires et professionnels.

Des entreprises de renom présentes dans la région et hors région (Sanofi, Servier, GSK, YposKesi, Eurosafe, Biotrial, notamment) recrutent les apprentis, s'investissent aussi dans les enseignements et participent au pilotage de la formation. La formation par l'apprentissage favorise les relations avec les entreprises et le CFA LEEM-apprentissage. La coopération avec l'international est difficilement compatible avec la législation française gérant l'apprentissage.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est parfaitement lisible. La structuration globale de l'enseignement en alternance avec les périodes en entreprise est bien équilibrée et permet une acquisition progressive des compétences.

Les enseignements obligatoires s'effectuent en présentiel à l'IUT (19 semaines réparties sur trois périodes). Ils sont proposés par domaine de compétence auxquels viennent s'ajouter une formation optionnelle (formation réglementaire à l'expérimentation animale) ainsi qu'un projet tutoré de mise en situation professionnelle (100h) qui met l'accent sur le développement de l'autonomie. Les périodes relativement longues en entreprise (8 à 10 semaines) sont en accord avec les pratiques et savoir-faire en vigueur dans ce type d'entreprises et cohérents avec les apprentissages professionnels.

Cette LP est ouverte à la formation continue et à la validation des acquis de l'expérience, mais pour le moment aucun étudiant n'a été inscrit sous l'un de ces régimes.

L'accueil d'étudiants avec des contraintes particulières est prévu et matérialisé par un contrat pédagogique entre les parties prenantes (étudiants, IUT, entreprise) et la cellule handicap de l'Université. Ce dispositif n'a cependant jamais été actionné.

La professionnalisation de cette formation est mise en œuvre de plusieurs manières : expérience professionnelle acquise en entreprise, participation pour un tiers des enseignements d'intervenants très variés issus du monde professionnel, enseignements pratiques en relation avec les objectifs, réalisation d'un projet tutoré, présentation du monde de l'entreprise et cours de communication personnelle ou professionnelle. Les compétences sont clairement identifiées dans la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) et par UE. Les étudiants disposent d'un espace numérique adapté et performant, leur permettant d'interagir avec les enseignants. Les pédagogies innovantes sont bien développées, mettant l'étudiant en position active : boîtiers de contrôles et surtout *spin-room* favorisant le travail collaboratif en îlots. En outre, afin de parfaire leur culture

pharmaceutique, les étudiants disposent de deux plates-formes d'*e-learning* en relation avec le médicament mis à disposition par le CFA. Un laboratoire de langue favorisant l'apprentissage de la langue anglaise est obligatoire, indispensable à la lecture des articles scientifiques. Il est le seul lien de la formation avec l'international.

La formation dispose de moyens administratifs et pédagogiques conséquents lui permettant de mener à bien sa mission. La composition de l'équipe pédagogique est bien diversifiée. Elle est composée aux deux tiers d'enseignants académiques et pour l'autre tiers de professionnels industriels avec une répartition variable et bien adaptée selon l'UE concernée, les industriels étant prédominants dans les UE constituant le cœur du métier.

Il n'y a pas de supplément au diplôme.

Pilotage

Un véritable conseil de perfectionnement qui se réunit une fois par an, et qui regroupe les différents acteurs (enseignants académiques, professionnels, maîtres de stages et étudiants) pilote cette formation depuis 2017. Il permet de faire le point et de proposer des axes d'amélioration bénéfiques pour tous. Un comité de liaison avec le CFA LEEM-apprentissage est également présent, ce dernier réalisant entre autres les enquêtes d'insertion des étudiants sortants.

Une évaluation de la formation est réalisée annuellement par questionnaire auprès des étudiants par le responsable de la formation et par le CFA LEEM-apprentissage permet de corriger les points négatifs.

Il est à noter que cette formation a obtenu le label « Medicen Formation » qui l'encourage fortement à maintenir un haut niveau de qualité.

Le contrôle des connaissances et des compétences est effectué intégralement par contrôle continu au cours de chaque session, les modalités étant communiquées aux étudiants dès le début de la formation. En outre l'accompagnement de chaque étudiant est assuré au sein de l'entreprise par son maître d'apprentissage mais également par un tuteur enseignant qui entretient une communication suivie avec ce dernier. Le maître d'apprentissage évalue les compétences de l'apprenti et participe à la soutenance orale d'un mémoire donnant ainsi un poids supplémentaire à la professionnalisation. Depuis 2017, les étudiants travaillent sur un portfolio individuel de compétences qui permet un suivi régulier de la formation et lui donne une meilleure visibilité auprès des employeurs.

Résultats constatés

L'évolution des effectifs depuis 2012 montre une augmentation progressive du nombre d'inscrits, passés de 9 en 2012-2013 à 21 en 2017-2018, tous en formation en apprentissage hormis un cas de contrat de professionnalisation. Ceci peut traduire une meilleure communication auprès des entreprises susceptibles d'accueillir des apprentis.

Le nombre de candidatures reçues est par contre à peu près constant depuis le début de la formation et relativement faible pour une formation bien intégrée et pourvue de débouchés professionnels qualifiés.

Les inscrits sont dans leur très grande majorité issus de DUT (diplôme universitaire de technologie) ou de BTS. Les prérequis d'expérience et de technicité acquises en stage, propres à ces deux formations, favorisent l'accès aux contrats proposés par les entreprises, aux dépens des étudiants issus de seconde année de licence classique (4 cas depuis 2012 sur un total de 77 admis). Le suivi post-enseignement est bipartite, université d'une part, CFA LEEM d'autre part. Les taux de réussite sont très bons (100 %) témoignant de l'intérêt de l'alternance et de la qualité de la formation.

Les taux d'insertion en entreprise des diplômés sont satisfaisants (66-82 %) et surtout l'insertion est rapide. Depuis 2012-2013, 11 étudiants sur 77 ont poursuivi des études (dont deux incités par leur entreprise à poursuivre à l'École pratique des hautes études).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Forte implication des professionnels dans la formation.
- Adéquation de la formation avec les métiers ciblés et taux d'insertion satisfaisant.
- Effectifs limités permettant une bonne acquisition des compétences.
- Place significative du numérique et de l'innovation pédagogiques.

Principaux points faibles :

- Pourcentage d'étudiants issus de L2 trop faible.
- Absence de supplément au diplôme.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP *Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation* est une formation solide et bien positionnée dans son environnement. Elle montre une très bonne adéquation entre le programme de formation et les objectifs d'intégration professionnelle qu'elle s'était fixés. Il y a un bon équilibre entre la formation sur site et l'apprentissage en entreprise. Le suivi des étudiants est sérieux comme en témoigne le taux de réussite et le taux d'intégration professionnelle. Les innovations pédagogiques vont dans le sens d'une plus grande autonomie de l'étudiant et s'adaptent à l'évolution actuelle de l'apprentissage des connaissances. Le pilotage de la formation est sérieux, comme en témoigne la qualité du dossier présenté par l'établissement.

Cependant il serait souhaitable d'étudier les possibilités d'offrir aux étudiants de L2 dans le domaine de la biologie et de la chimie biologique un dispositif passerelle afin de leur permettre d'accéder plus nombreux aux contrats d'apprentissage, jusque-là réservés aux étudiants de BTS et de DUT. En outre il est probable que cette LP gagnerait en visibilité si elle mettait en évidence sa spécificité dans sa dénomination, alors que son programme de formation est plus large que la licence du même nom existant dans sa zone géographique.



Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE : SANTÉ, VIEILLISSEMENT ET ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES

Établissement : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Santé, vieillissement et activités physiques adaptées* (APA) est proposée conjointement par l'Université Paris-Est Marne la Vallée (UPEM) et par l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) avec une mutualisation des moyens. Elle est ouverte aux étudiants de la filière sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) ou des filières paramédicales. Elle a pour objectif de former des spécialistes de l'activité physique adaptée à une population particulière : il s'agit d'utiliser les APA comme outil de prévention pour le maintien de la santé des seniors. Le cursus forme des étudiants capables d'analyser les besoins spécifiques de la personne âgée en fonction de son état personnel, physiologique et psycho-sociologique, afin de proposer des programmes d'activité physique individuellement appropriés aux besoins de la personne. La LP intègre aussi la prise en charge des personnes âgées porteuses d'une pathologie chronique, ce qui est aussi le cas des licences générales STAPS mention « *Activités physiques adaptées - santé* (APA-S) ». Les personnes en formation continue sont accueillies dans cette LP et peuvent bénéficier de la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou de la validation des acquis professionnels (VAP).

ANALYSE

Finalité

La finalité de la licence professionnelle *Santé, vieillissement et activités physiques adaptées* est la prise en charge des personnes vieillissantes en prévention primaire (éviter la survenue d'une maladie) et plus récemment en prévention tertiaire (éviter complications et rechutes à la suite d'une maladie). Les compétences attendues sont clairement exposées dans le dossier de même que les connaissances nécessaires pour les atteindre. Celles-ci sont acquises par des enseignements pluridisciplinaires de physiologie, sociologie, anatomie, de législation, de gestion, de comptabilité, de pédagogie et d'activité physique. Le contenu de cette LP a été travaillé au sein du conseil de perfectionnement et avec les professionnels du secteur qui souhaitent engager des diplômés polyvalents, de manière à concevoir les programmes d'activité physique adaptée, d'animer les séances et de participer au développement du projet de la structure. La formation s'appuie sur une fiche déposée au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Cependant, La LP APA proposée ici va au-delà des attendus de la fiche nationale RNCP pour ce type de licence, car elle prend en compte la prise en charge des personnes atteintes de pathologies chroniques, ce qui correspond en fait aux licences générales mention « APA-

S ». Ces contenus sont présents dans l'élément constitutif d'une unité d'enseignement (ECUE) intitulé « Prévention et prise en charge des pathologies liées à l'âge ».

La capacité d'accueil de cette licence et les critères de sélection devraient être explicités.

Positionnement dans l'environnement

Le dossier affirme que la LP *Santé, vieillissement et activités physiques adaptées* n'a pas de concurrence au niveau régional et qu'elle s'est construite en complémentarité avec les autres licences du domaine des STAPS du bassin de formation. Elle forme à la prise en charge de publics spécifiques : les seniors, avec prise en charge éventuelle de pathologies. Ce type de compétence est aussi développé au sein des licences générales STAPS mention « APA-S », or il en existe plusieurs sur le territoire régional et plusieurs dizaines sur le territoire national. Il y a donc une concurrence directe avec la LP, ce qui explique peut-être une difficulté à se positionner et la faiblesse des effectifs. Lorsqu'on regarde les débouchés on retrouve la prise en charge des patients ayant une affection de longue durée, des personnes handicapées et l'implication dans des ateliers d'éducation thérapeutique (ETP). Dans ce cas, des précisions seraient appréciées, car pour être responsable d'ateliers d'ETP, il faut avoir validé une formation spécifique qui n'existe pas dans cette LP. Aujourd'hui, pourtant, la demande du public senior est importante et devrait permettre aux diplômés de la LP de trouver des débouchés avec une formation vraiment centrée sur la prévention primaire de la santé des personnes âgées. Des relations avec le milieu associatif et socio-professionnel local existent et pourraient être développées, de même que les relations avec le monde de la santé.

Organisation pédagogique

La licence comprend 379 heures de cours y compris le temps de suivi de stage auxquelles s'ajoutent les 150 heures de l'unité d'enseignement : « projet tutoré/découvrir et analyser des milieux professionnels ». La co-accréditation UPEM – UPEC induit des concertations entre les responsables de la LP au niveau des deux Universités conduisant à une co-organisation de cette licence et concernant notamment les effectifs et les emplois du temps. Le fonctionnement peut s'avérer compliqué pour les étudiants qui doivent se renseigner sur les deux sites pour les détails pratiques de l'organisation des enseignements.

L'organisation pédagogique s'appuie sur les demandes des professionnels et sur la parution d'un décret concernant le « sport sur ordonnance » pour justifier de l'évolution des enseignements vers la prise en charge des seniors atteints de pathologie chronique. Actuellement, deux unités d'enseignement : « connaître le processus du vieillissement » et « appréhender l'âge en fonction des milieux et aspects psycho/sociologiques », correspondant à un total de 86 heures, sont proposées afin d'avoir une connaissance de la personne âgée de façon à optimiser les programmes d'activité physique. Il reste qu'aucune intervention n'apparaît concernant les pathologies et leurs caractéristiques permettant d'orienter le programme et les séances d'APA. Les responsables de la LP veulent faire évoluer les enseignements dans ce sens en diminuant la part des enseignements en relation avec le management, au profit de la prise en charge des patients atteints d'affections de longue durée (ALD), ce qui peut être judicieux. Cependant, ces pathologies sont nombreuses et leur connaissance nécessitera un volume horaire important. La connaissance générale des pathologies est d'ailleurs une obligation qui figure dans le décret sus-cité. Il est écrit que des cours sur la connaissance du système de santé sont dispensés par les professionnels. Malgré l'affirmation du dossier, où il serait fait appel à des professionnels, l'étude du tableau des enseignements ne montre pas de formation spécifique concernant les structures d'accueil existantes, les différents plans mis en œuvre actuellement, la connaissance du système de santé, ou les liens avec le secteur médical qui sont indispensables. Les étudiants sont cinq mois à l'université pour les cours, puis en stage pendant trois à quatre mois. Le stage fait l'objet d'un mémoire avec soutenance.

L'accueil de publics particuliers : étudiants salariés, sportifs de haut niveau...est mis en place. L'accueil des personnes en situation de handicap est prévu mais n'a pas été utilisé jusqu'à présent. Tous les ans, des étudiants en formation continue (FC) sont accueillis dans la LP. Il y a une formation à l'anglais ainsi qu'à l'utilisation du numérique.

L'utilisation du numérique est relativement développée au niveau pédagogique (outils collaboratifs, utilisation de tablettes...) avec des aspects participatifs (co-working) et interactifs (classe inversée) dans les méthodes pédagogiques.

Il n'existe pas de collaboration internationale particulière actuellement, mais une collaboration avec l'université

de Chicoutimi (Québec) est envisagée.

Pilotage

Le pilotage de la formation est assuré par l'ensemble de l'équipe pédagogique et par un conseil de perfectionnement, composé des enseignants qui interviennent dans la formation, de l'administration en charge du diplôme, des professionnels qui sont impliqués et des étudiants délégués.

Au niveau de l'équipe pédagogique, beaucoup d'intervenants extérieurs viennent du milieu de la Santé, ce qui est logique. Le dossier indique un apport important du monde socio-économique dont les souhaits sont pris en considération dans l'élaboration des contenus et l'organisation de la licence. Ces différents acteurs et leurs apports auraient mérités d'être précisés.

Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an pour faire le bilan de la formation et envisager les évolutions nécessaires. L'équipe enseignante dans son intégralité y est conviée. Les intervenants extérieurs sont tous présents ce qui montre leur implication. Le conseil se préoccupe de l'organisation, des contenus d'enseignement et aussi de l'employabilité. Sur ce dernier point il semble qu'il reste un travail prospectif à mener pour que la LP dispose de perspectives d'emplois plus fortes sur le créneau de la prévention primaire. Les étudiants disposent également d'un livret de formation qui permet une connaissance et un suivi des compétences à acquérir durant l'année.

Résultats constatés

La LP a vu ses effectifs croître ces deux dernières années, passant de trois à moins de vingt étudiants en 2016-2017 et 2017-2018. Ces effectifs restent faibles, au vu de l'intérêt des étudiants pour le cursus STAPS et de la demande forte en APA actuellement, en particulier avec le développement des plans gouvernementaux. Il n'est pas indiqué quel devrait être l'effectif optimal de cette licence. Le nombre de diplômés de cette LP, très faible jusqu'alors, est passé à 12 en 2016-2017. Un certain nombre de débouchés professionnels sont listés, mais les statistiques d'insertion, s'arrêtant en 2015, ne portent que sur de très petits effectifs et ne permettent pas d'évaluer les insertions professionnelles de manière significative. Cependant, au vu des données les plus récentes (depuis 2016), il apparaît que les poursuites d'études sont trop nombreuses : un tiers des étudiants poursuivent des études, ce qui n'est pas le but d'une LP. Par ailleurs, certains diplômés prennent des voies différentes et deviennent pompier ou gendarme, ce qui n'est pas l'objectif de la LP. L'adéquation entre enseignements et débouchés est donc perfectible. Une possibilité serait l'encadrement de personnes en reprise d'activité physique. L'évolution actuelle (renforcement des enseignements en relation avec la prise en charge des ALD) pourrait contribuer à améliorer les débouchés. Néanmoins une réorganisation de l'ensemble de la maquette sera peut-être à envisager pour dégager les heures d'enseignement requises.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- L'implication de l'équipe pédagogique.
- Le secteur visé : l'APA en prévention primaire, pour le maintien de la santé des seniors.

Principaux points faibles :

- La faiblesse des effectifs.
- L'orientation vers les patients chroniques (ALD) ne paraît pas justifiée au vu des enseignements dispensés.
- Adéquation de l'enseignement avec les débouchés potentiels.
- Les connaissances limitées du système de santé, de la politique nationale.
- Coordination UPEM/UPEC – fonctionnement de la mutualisation pas clairement défini.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle (LP) *Santé, vieillissement et activités physiques adaptées* proposée ici, forme des étudiants sur un secteur très porteur aujourd'hui et dans l'avenir. Le vieillissement de la population française est un paramètre qui favorise l'augmentation de la demande de prise en charge de la santé par l'activité physique pour les publics seniors. Cependant, même si les professionnels de santé souhaitent des cadres polyvalents en activité physique, la LP devrait sans doute rester sur le terrain de la prévention primaire, sachant que la prise en charge des publics pathologiques correspond davantage au niveau master. Il pourrait aussi être pertinent de se préoccuper des personnes inactives ou sédentaires qui reprennent une activité physique et qui ont besoin d'un encadrement plutôt que de la prise en charge des ALD. Cette LP apparaît justifiée au vu des débouchés potentiels, mais les faibles effectifs restent surprenants. Une mise en valeur de la spécificité de la LP serait donc à encourager afin de bien la distinguer des licences APA-S existantes et de promouvoir aussi son côté professionnalisant, en développant encore les liens avec les professionnels de santé, ce qui pourrait renforcer son attractivité. Si l'équipe enseignante maintient la mise en œuvre de l'orientation vers la prise en charge des ALD, la faisabilité de cette orientation devra être envisagée de façon très précise en termes de répartition des enseignements et des débouchés.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MÉDICALES

Établissement : Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Sanctionnant le deuxième cycle d'études, le *Diplôme de formation approfondie en sciences médicales* (DFASM) confère le grade de master. Il se déroule en trois ans (DFASM 1, 2 et 3). L'ensemble correspond à 120 crédits européens (ECTS). La validation du DFASM, puis le passage par les épreuves de l'examen classant national permettent aux étudiants d'accéder au troisième cycle. L'objectif principal de la formation est de conduire les étudiants à l'acquisition de connaissances et compétences cliniques et thérapeutiques et de les initier, par les stages hospitaliers et les gardes, à la prise en charge des situations qu'ils rencontreront dans leurs pratiques futures. Tous bénéficient en outre d'une initiation à la recherche, d'un apprentissage de la lecture critique d'articles scientifiques et d'un enseignement complémentaire de langue anglaise.

ANALYSE

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les informations sur l'organisation de la formation sont fournies aux étudiants au début de chacune des trois années de DFASM, lors des réunions de promotions. Globalement, les enseignements théoriques sont donnés l'après-midi, les stages hospitaliers ou ambulatoires ont lieu le matin. L'organisation générale de la formation, enseignements théoriques, stages, examens, répond en tous points au cadre réglementaire défini par l'arrêté d'avril 2013.

Le ciblage des enseignements sur ce qui est fréquent, ou grave, ou constitue un problème de santé publique, ou sur ce qui est cliniquement exemplaire est d'un grand réalisme.

De plus, on relève la possibilité donnée aux étudiants de s'engager dans des filières complémentaires personnalisées, en l'occurrence un cursus médecine-sciences (école de l'institut national de la santé et de la recherche médicale - Inserm ou école de l'UPEC), un cursus médecine-philosophie, ou un cursus médecine-économie et gestion, accordant une place importante aux étudiants qui souhaiteraient un double cursus axé sur les sciences humaines et sociales (SHS), et pas seulement scientifique. Enfin, on note avec intérêt l'obligation faite à tous les étudiants de suivre un stage de médecine générale, et l'existence d'un module intitulé *Apprentissage de l'exercice médical*. À noter cependant l'absence de données, dans le dossier de l'établissement, sur le nombre et le devenir des étudiants engagés dans ces filières complémentaires, de même que la quasi absence, en dehors de la pédiatrie, de référence aux méthodes modernes de simulation, dont l'usage paraît aujourd'hui indispensable à la formation des étudiants.

Plusieurs points positifs remarquables doivent être soulignés. Chaque promotion de *DFASM* 1 et 2 est divisée en trois groupes pour les enseignements théoriques (qui sont donc répétés trois fois dans l'année), tous organisés selon la méthode de « pédagogie inversée ». Par comparaison aux méthodes traditionnelles, des avantages indiscutables en découlent : synchronisation plus facile entre cours théoriques et stages hospitaliers, meilleure assiduité des étudiants, meilleure interaction entre enseignants et étudiants. En *DFASM* 3, l'accent est mis sur l'approfondissement des connaissances et compétences acquises et sur la préparation aux épreuves de l'ECNi (épreuves classantes nationales informatisées), assurée conjointement par des enseignants hospitalo-universitaires et par des internes. Quant aux examens, il faut noter qu'ils font appel, dès le *DFASM* 1, aux méthodes informatisées sur tablette de type ECNi.

On remarque enfin l'existence d'une épreuve orale, valant 3 ECTS, qui ne peut que favoriser la faculté de communication des étudiants dans leur futur métier.

La construction et l'organisation des stages, dont un stage obligatoire en médecine générale, est également remarquable, avec tous les éléments nécessaires à leur appropriation par l'étudiant. On peut cependant regretter l'absence de valorisation facultaire formelle des compétences acquises par les étudiants dans le cadre de leurs stages.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

La formation est gérée par la faculté de médecine de Créteil, une des sept composantes de l'UPEC. En termes de laboratoires de recherche, l'environnement est de premier ordre, dominé par les trois départements de l'Institut Mondor de recherche biomédicale (IMRB). Il en est de même pour l'environnement en termes de terrains de stages, permettant aux étudiants de découvrir tous les aspects de leurs futures pratiques professionnelles : établissements hospitaliers, notamment le groupe hospitalier Henri Mondor, cabinets de médecine générale. Via la plateforme SIDES, les étudiants de l'UPEC peuvent participer à des « ECNi blancs » avec les autres facultés de médecine d'Île-de-France. Au niveau national, le classement des candidats de l'UPEC se situe dans la moyenne de ceux de ces facultés.

Un point négatif est l'absence d'un service des relations internationales au sein de la faculté, même s'il est mentionné la nomination de deux référents, l'un enseignant, l'autre administratif. Ce fait explique probablement le très faible nombre d'étudiants en mobilité entrante et surtout en mobilité sortante (un à quatre par an, seulement).

Insertion professionnelle et poursuites d'études

La totalité des étudiants ayant validé le *DFASM* et l'ECNi poursuit en troisième cycle d'études médicales (internat et diplôme d'État de docteur en médecine).

Pilotage de la formation

Les enseignements sont assurés exclusivement par des enseignants de l'établissement. Le pilotage de la formation repose principalement sur trois commissions, auxquelles participent de nombreux enseignants, mais aussi des représentants des étudiants et de l'administration. La commission de pédagogie, qui se réunit au minimum tous les deux à trois mois, veille à la cohérence des enseignements et valide les projets innovants. Elle fait office de conseil de perfectionnement, bien que ne comprenant pas de membres extérieurs à l'Université. Une commission spécifique contrôle l'évaluation systématique, par les étudiants, de chaque « séance interactive » d'enseignement. Une note sur cinq est attribuée sous forme d'un code couleur, puis transmise aux responsables d'enseignement concernés. On peut regretter que cette méthode, mise en œuvre et présentée de façon remarquable, ne soit utilisée que pour les deux premières années de *DFASM*. Son application en *DFASM* 3 est annoncée pour la rentrée 2018. La commission des stages et des gardes produit deux documents très clairement rédigés : une charte des stages et des gardes et un carnet de validation des stages. Il n'existe malheureusement pas encore d'évaluation de la qualité des stages, sinon de manière informelle et facultative par les étudiants, et aucunement de la part de la commission pédagogique. Un bureau de docimologie et une commission de déontologie (en cours de constitution) complètent le dispositif de pilotage du *DFASM*, dont il faut souligner, au total, la grande qualité. L'organisation des jurys est classique et son fonctionnement n'appelle pas de commentaire particulier.

Enfin, la procédure d'autoévaluation conduite par la direction de l'établissement et les responsables de la formation a conduit à la présentation d'une synthèse sous forme d'un tableau MOFF (menaces, opportunité, forces, faiblesses) remarquablement clair et lucide.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Au cours des cinq dernières années, les effectifs en *DFASM* ont peu fluctué, autour d'une moyenne proche de 175 inscrits. Comme habituellement observé pour ce type de formation, le taux de réussite au passage d'une année à l'autre est très bon, de l'ordre de 90 %. Aucun abandon de la formation, réorientation ou insertion directe dans la vie active n'est signalé.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Très bonne organisation des enseignements théoriques, avec recours systématique à la méthode de « pédagogie inversée » et utilisation des tablettes pour les examens.
- Très bonne organisation des stages.
- Très bon investissement de l'équipe pédagogique dans le pilotage de la formation.
- Environnement favorable pour les cursus doubles n'omettant pas les sciences humaines.
- Evaluation systématique des enseignements par les étudiants en *DFASM* 1 et 2.
- Bonne organisation de la préparation des étudiants aux épreuves de l'ECNi.

Principaux points faibles :

- Absence de prise en compte de l'évaluation des stages au niveau facultaire.
- Faiblesse de la mobilité internationale des étudiants.
- Méthodes de simulation à mettre en place.
- Possibilités de réorientations limitées par manque de passerelles.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Pour leur formation théorique et pratique, les étudiants du *DFASM* de l'UPEC bénéficient d'une organisation remarquable et d'un engagement fort de toute l'équipe pédagogique. Parmi les principales améliorations à apporter, outre l'extension au *DFASM* 3 de l'évaluation des enseignements, déjà programmée, figurent une réelle prise en compte des compétences acquises dans le cadre des stages et la mise en place d'un service dédié aux relations internationales avec claire incitation à la mobilité des étudiants.

Au final, la faculté de médecine de l'établissement semble bien armée pour répondre aux évolutions annoncées dans les trois cycles de la formation médicale.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER BIOLOGIE-SANTÉ

Établissement : Université Paris-Est Créteil Val de Marne – UPEC

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Biologie-santé* proposé par l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) a pour objectif la formation à la recherche dans le domaine des disciplines biomédicales, répondant aux attentes d'étudiants engagés dans des parcours scientifiques et à celles de professionnels de santé (médecins et pharmaciens).

Cette mention, pilotée par l'UFR (unité de formation et de recherche) de médecine de l'UPEC, en collaboration avec l'UFR de sciences et technologies, accueille des étudiants scientifiques en sciences de la vie, et des étudiants de santé en double cursus des études médicales. La formation se présente sous forme d'une première année (M1) commune et d'une déclinaison en neuf parcours en seconde année (M2) : quatre sont portés par l'UPEC, *Sciences chirurgicales*; *Bio-ingénierie pour la santé* (M BIOS); *Neuromoteur* et *Vaccinologie* et cinq sont co-accrédités avec d'autres établissements d'Île-de-France (Université Paris-Descartes, Université Paris Diderot, Université Paris-Sud et Université Paris 13) : *Biothérapie tissulaire, cellulaire et génique* (BTCG); *Biologie, physiologie, pharmacologie de la respiration et du sommeil* (B2PRS); *Pharmacologie du cœur et de la circulation* (BioCoeur); *Biologie, physiopathologie, immunologie et Toxicologie environnement santé* (TES).

La formation est ouverte en formation initiale ou en formation continue et accueille des professionnels par validation des acquis de l'expérience (VAE), selon les parcours.

ANALYSE

Finalité

La formation offre une possibilité de poursuite d'études à la recherche via des formations doctorales ou permet une insertion directe dans la vie active (parcours *BTCG* et *TES* notamment). Les compétences acquises sont formalisées de façon transversale pour l'ensemble des parcours de M2 au sein de la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles). On regrette toutefois que les compétences spécifiques associées à un parcours donné, ne soient pas déclinées, ce qui pourrait permettre un choix éclairé du parcours. Les diplômés seront amenés à exercer leurs compétences dans le secteur des entreprises de biotechnologies, de l'industrie pharmaceutique (industrie du vaccin, anticorps thérapeutiques), de l'agroalimentaire, des laboratoires des établissements publics (universités, institut national de la santé et de la recherche médicale - INSERM, centre national de la recherche scientifique - CNRS, etc.) ou privés, des agences de réglementation françaises ou européennes (Agence nationale de sécurité sanitaire et de l'alimentation - ANSES, Autorité européenne de sécurité des aliments - EFSA, etc.). Cette mention de master apparaît comme un complément

de formation pour les étudiants issus de filières de santé, médecins et pharmaciens (parcours *B2PRS*, *Sciences chirurgicales*, *BioCoeur*, *Immunologie*). Elle s'appuie sur plusieurs co-accréditations régionales mais l'apport de celles-ci pour la formation est peu argumentée dans le dossier excepté pour le parcours *TES*.

Un site internet dédié à la formation ainsi que des plaquettes descriptives pour le M1 et les parcours de M2 sont proposés. Il est notifié l'existence d'un supplément au diplôme précisant connaissances et compétences acquises par l'étudiant. On regrette l'absence d'un exemple de ce type de document en annexe du dossier fourni par l'établissement.

Positionnement dans l'environnement

La mention bénéficie de nombreux partenariats académiques, principalement régionaux, notamment via plusieurs co-accréditations avec des établissements d'Île-de-France. L'ouverture à l'international est concrétisée par plusieurs partenariats avec des institutions étrangères (Universités de Shiraz en Iran, *Tbilisi State Medical University* en Géorgie pour le M2 *BTCG*, Université internationale Abulcasis des sciences de la santé au Maroc pour le M2 *MBIOS* et l'École normale supérieure de l'enseignement technique à Rabat).

L'articulation entre recherche et formation est effective en raison de la participation d'enseignants-chercheurs et chercheurs appartenant à des centres de recherche locaux et régionaux, particulièrement performants et bénéficiant de dispositifs d'investissement d'avenir (Institut Mondor de recherche biomédicale). Ces derniers sont également des lieux de stage privilégiés pour les étudiants de la formation qui bénéficient ainsi d'un environnement de qualité en matière de recherche. L'intervention de professionnels issus de la recherche industrielle est un plus au sein des parcours *BTCG*, *TES* et *Vaccinologie*, en accord avec la finalité de ces formations. Le parcours *BTCG* bénéficie d'une labellisation par un pôle de compétitivité régionale favorable aux interactions avec les entreprises.

Une double diplomation est effective entre le parcours *MBIOS* et les élèves-ingénieurs de l'ESIEE (École supérieure d'ingénieurs en électrotechnique et en électronique) Paris.

Organisation pédagogique

La formation est déclinée selon deux modalités, l'une correspondant à la formation professionnelle et à la recherche d'étudiants de sciences de la vie, l'autre s'inscrivant bien dans la logique de mastérisation des études de médecine. La structure de la formation permet une spécialisation progressive des étudiants de ces deux filières. Un tronc commun de 27 crédits européens (ECTS) correspondant à des fondamentaux obligatoires est complété par des enseignements optionnels préfigurant les parcours de M2. Les étudiants en double cursus des études médicales valident le M1 sur trois à cinq ans en parallèle des enseignements des diplômes de formation générale ou approfondie en sciences médicales (*DFGSM 2* à *DFASM 3*) par un choix libre d'unités d'enseignement (UE) en fonction de leurs objectifs professionnels. Le nombre de crédits à acquérir pour valider le M1 en double cursus et les modalités d'accompagnement à la construction du parcours professionnel ne sont pas précisés.

Les unités d'enseignement de la mention sont listées et mentionnent les volumes horaires ainsi que les crédits délivrés (sauf pour le parcours *MBIOS*). L'attribution des crédits semble cohérente pour l'ensemble des UE mais les programmes de formation ne sont pas annexés.

La mise en situation professionnelle repose essentiellement sur la réalisation de stages. Le stage de M1 de huit semaines (crédité de six ECTS) est obligatoire pour les étudiants scientifiques. Il est optionnel pour les étudiants de la filière médicale. Les stages de M2 d'une durée de six mois (prolongés à 11 mois dans le parcours *Sciences chirurgicales*) sont présentés par les étudiants et accordés par le comité pédagogique. Les stages, suivis par un enseignant référent, sont effectués soit en laboratoire de recherche, soit dans des agences sanitaires ou au sein des secteurs recherche et développement d'entreprises. Ils sont évalués au moyen d'un mémoire et d'une soutenance orale pour les étudiants de sciences ou d'une présentation orale de type présentation de poster pour les étudiants de la filière médicale. La possibilité d'effectuer des stages optionnels non crédités est offerte via un dispositif d'attestation d'étude universitaire (AEU).

La place de la professionnalisation est concrétisée, dans quelques parcours, par des UE dans lesquelles des professionnels interviennent, des informations sur le monde l'entreprise y sont dispensées et où l'étudiant mûrit son projet professionnel (élaboration de projet, rédaction de curriculum vitae - CV, préparation d'entretien). On regrette l'absence d'UE mutualisées entre tous les parcours permettant l'acquisition de compétences additionnelles utiles à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études.

Les liens entre la formation et les activités de recherche sont bien développés au travers des enseignements

assurés à 90 % par des enseignants-chercheurs ou chercheurs d'organismes publics (INSERM, CNRS). Par ailleurs la part des interventions confiées à des extérieurs issus du monde industriel est cohérente avec les spécificités des différentes UE et des différents parcours.

Une plateforme pédagogique, Cristolink, met à disposition des étudiants des ressources pédagogiques et administratives. Le recours au numérique, encore cantonné aux parcours *Vaccinologie* et *TES* (présentiel filmé pour un accès à distance, questionnement à réponses courtes accessible en ligne, cours en ligne ouvert et massif - *MOOC*), est mentionné comme devant être renforcé dans le futur.

La formation dédiée à l'anglais existe en M1, en laboratoire de langue, en tant qu'UE obligatoire. Elle n'est pas formalisée en M2 et s'effectue au travers d'analyse de publications scientifiques en anglais au sein de quelques UE. Notons que les enseignements des parcours *BTCG* et *Vaccinologie* sont dispensés en langue anglaise.

La mobilité internationale, gérée en lien avec un chargé de mission « relations internationales » au sein de l'UFR, concerne un faible nombre d'étudiant. Elle est déclinée au travers d'une mobilité entrante facilitée par les deux parcours en langue anglaise et d'une mobilité sortante via des stages ou semestres à l'étranger dont l'importance n'est pas chiffrée.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont principalement déclinés sous la forme d'enseignements de mise à niveau en sciences de l'ingénieur pour les entrants de sciences du vivant en M2 dans le parcours *MBIOS*. Il ne semble pas y avoir de passerelle formalisée vers d'autres formations bien qu'une telle possibilité soit évoquée entre différents master de l'UPEC (parcours *Ingénierie spécialisée en biomédical et santé* - ISBS et *MBIOS*).

Un double diplôme peut être délivré aux élèves-ingénieurs d'ESIEE Paris inscrits en filière *Biotechnologie et e-santé* et en parcours *MBIOS* du master 2 *Biologie-Santé* grâce à un aménagement réciproque des deux formations renforçant ainsi le bon positionnement régional de la formation.

Bien que la formation soit également accessible en formation continue (FC), après validation d'acquis de l'expérience (VAE), d'acquis professionnels (VAP) ou d'études supérieures (VES) et soit accompagnée par des services universitaires dédiés, seule une VAE a été enregistrée depuis 2015. La formation continue semble, quant à elle, être plus fréquente.

Pilotage

Le département master de l'UFR de médecine assure l'organisation administrative et pédagogique des enseignements. Le pilotage de la formation commun aux mentions *Santé* et *Biologie-santé* existe mais reste confus en termes de répartition des fonctions entre les différentes structures. Celles-ci comprennent une équipe restreinte comprenant le responsable de la mention et les deux responsables des étudiants du M1 respectivement sciences et santé, d'un comité pédagogique qui inclut les responsables UPEC de chaque parcours de M2 et au moins un représentant de chaque université pour les parcours cohabilités, qui se réunit deux fois par an ainsi que d'un comité de pilotage qui inclut des représentants du personnel administratif et qui se réunit hebdomadairement. On regrette de plus qu'aucune de ces structures n'intègre la participation de représentants étudiants.

La composition et le rôle des équipes pédagogiques sont bien renseignés pour l'ensemble des parcours, où certains membres assurent des responsabilités d'UE. Les intervenants extérieurs, issus du monde industriel, participent aux enseignements, principalement dans les parcours *BTCG*, *TES* et *Vaccinologie*, en accord avec la finalité de ces parcours. L'absence de conseil de perfectionnement, incluant des étudiants et des partenaires industriels, est regrettable. Son existence permettrait un décloisonnement des parcours et une réflexion globale sur l'ensemble de la mention. Il semble toutefois qu'il soit en cours de constitution. Le dossier déposé présente une analyse « SWOT » (*Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats*) de la formation, qui paraît lucide et pertinente.

Les modalités d'évaluation des UE sont connues en début d'année par les étudiants et reposent sur des contrôles terminaux ou continus, sans que la part réservée à chacun ne soit renseignée. La description du suivi de l'acquisition des compétences dans le dossier la fait apparaître comme sporadique au sein de la mention, bien que l'UPEC propose un portefeuille de compétences pour aider les étudiants à formaliser les compétences qu'ils ont acquises.

Des procédures d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants sont mises en place, sous forme d'un questionnaire écrit en format papier pour les parcours de M2 (absence de modèle joint au dossier) ou sous forme orale pour certaines UE. Après examen par le comité pédagogique, certaines de ces évaluations ont été suivies de modifications visant l'amélioration de la formation, telles que la mise en place de notes planchers ou l'évitement de la redondance de contenu de certaines UE.

Il est regrettable que cette formation ne bénéficie pas d'une politique incitative pour l'évaluation des enseignements et formation menée par l'UPEC.

Résultats constatés

Les modalités de collecte de l'ensemble des informations chiffrées ne sont pas précisées, excepté pour le suivi des diplômés 2014 où les données sont fournies par la direction des études et de la vie étudiante.

Les effectifs de M1 sont en nette augmentation, passant de 109 inscrits à la rentrée 2013 à 187 inscrits à la rentrée 2016.

Là encore, la distinction entre étudiants en sciences et étudiants en santé serait une donnée intéressante. Les étudiants validant le M1 intègrent à environ 70 % les parcours de M2. Le dossier ne renseigne pas sur le devenir des admis en M1 qui n'intègrent pas le M2.

Les effectifs de M2 sont stables, 130 à 140 étudiants les trois dernières années, mais très variables d'un parcours à l'autre. Ainsi, le parcours *Sciences chirurgicales* enregistre un effectif constamment important (entre 50 et 70 étudiants), alors que seuls un à sept étudiants de l'UPEC sont inscrits dans les parcours co-accrédités B2PRS et BioCoeur.

Il y a une volonté de répartir équitablement les étudiants en fonction du nombre d'universités impliquées dans la co-accréditation. Les parcours créés depuis 2015 ont des effectifs en augmentation régulière atteignant 12 à 15 étudiants. Les résultats en M2 sont très bons de 90 à 100 % pour une majorité de M2.

En M1 comme en M2, la diversité du recrutement, les modalités de sélection, le ratio d'étudiants scientifiques versus étudiants de santé, ne sont pas précisés, ne permettant pas d'objectiver l'attractivité de la mention au niveau local, national et international. La distinction formation initiale et formation continue est absente.

L'analyse à deux ans du devenir des diplômés 2014 est incomplète avec près de la moitié des étudiants au devenir inconnu. Parmi les répondants, 60 % poursuivent leurs études, possiblement en doctorat, les 40 % restants s'insèrent professionnellement au niveau cadre. Les problèmes d'insertion professionnelle se posent peu pour les diplômés en double cursus des études médicales, qui intègrent l'internat.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Adossement à la recherche solide.
- Mastérisation du cursus de santé.
- Pertinence du parcours *Sciences chirurgicales* confirmée par la stabilité de l'effectif.
- Enseignement en anglais dans deux parcours.
- Synthèse de l'autoévaluation (analyse SWOT) et proposition de pistes pertinentes d'amélioration.

Principaux points faibles :

- Plus-value de la formation dans les deux populations d'étudiants à étayer au moyen d'une analyse différenciée du devenir des diplômés et en particulier des poursuites d'étude en doctorat.
- Évaluation des enseignements et de la formation perfectible.
- Ouverture à l'international à développer.
- Utilisation du numérique à renforcer.
- Absence de conseil de perfectionnement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Biologie-santé* est une formation solide dans le domaine des disciplines biomédicales répondant non seulement aux attentes de certains professionnels de santé (médecins et pharmaciens) mais également à celles

d'étudiants de sciences souhaitant poursuivre des études via des formations doctorales ou s'insérer directement dans la vie active. Cette formation permet globalement à près de 50 % des étudiants d'occuper un emploi 18 mois après la validation du diplôme et à 30 % d'entre eux de poursuivre leurs études. Ces résultats sont toutefois à nuancer en fonction de l'origine des étudiants (les étudiants de la filière santé poursuivant leurs études de formation initiale) et en fonction des parcours (plus de 50 % de poursuite d'étude en *BTCG* et 90 % d'insertion professionnelle dans le parcours *Neuromoteur*).

La mise en place d'une certification au niveau langue serait un plus pour les étudiants et une politique plus incitative à la mobilité étudiante pourrait permettre de renforcer l'ouverture à l'international de cette mention. La mise en place de procédures d'évaluation des enseignements et des formations uniformisées à l'échelle du master *Biologie-santé*, des masters et plus généralement des formations de l'UPEC pourrait également permettre d'améliorer la lisibilité de l'intégration du master dans l'offre de formation de l'établissement. Enfin, la mise en place de conseils de perfectionnement incluant des professionnels et des étudiants serait fort utile pour une démarche d'amélioration continue de la formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER INTERVENTION ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Établissement : Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Intervention et développement social* (IDS) a été créé en septembre 2015. Il est issu d'une partie du master *Sciences de l'éducation* et regroupe diverses formations de spécialité dans le domaine de l'intervention sociale et du développement de projets sur les territoires. Il n'est proposé qu'en formation continue (FC) ou en formation en apprentissage (FA). Il est organisée en huit parcours : *Direction administrative et financière des établissements et services sociaux et médico-sociaux et dans l'économie sociale et solidaire* (FC) ; *Direction d'établissements et de services pour personnes âgées* (FC et FA) ; *Direction d'organisation sociale* (FC) ; *Direction des politiques jeunesse, d'animation et des dispositifs d'insertion* (FC) ; *Préparation au diplôme d'Etat d'ingénierie sociale* (FC) ; *Ingénierie et conduite de projets événementiels* (FA) ; *Sécurisation des événements culturels et sportifs* (FC) ; *Partenariats, réseaux, territoires* (FC). Les enseignements sont donnés sur trois sites : Créteil, Paris et Nogent-sur-Marne.

ANALYSE

Finalité
<p>Selon les termes du dossier présenté par l'établissement, l'objectif général de ce master, à forte valence sociologique, est de « former des directeurs ou cadres dans le champ de l'intervention sociale et du développement local ». Dans les faits, il vise plutôt l'acquisition de compétences complémentaires, chez des professionnels désirant évoluer dans leurs domaines de compétences, ou un accompagnement à la préparation d'un diplôme professionnel (par exemple le diplôme d'État d'ingénierie sociale ou le diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports). L'absence de toute information précise sur le profil des candidats admis dans ce master et sur la plus-value que leur apporte sa validation ne permet pas de lever cette ambiguïté. L'assemblage en un seul master de huit parcours aussi peu proches les uns des autres interroge sur la cohérence de l'ensemble.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Cette formation attire principalement des étudiants de la région Île-de-France. Concernant ses spécificités et son positionnement au niveau régional ou national, seul est mis en avant l'intérêt que représente, pour des professionnels du secteur social, l'acquisition de compétences complémentaires en sciences humaines.</p> <p>L'articulation entre formation et recherche résulte de l'adossement de ce master à une unité de recherche à</p>

laquelle appartiennent le plus grand nombre de ses enseignants : le laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les transformations des pratiques éducatives et des pratiques sociales (LIRTES). Les étudiants sont invités à participer à des journées d'étude et peuvent éventuellement être associés à des projets de recherche. Des cours de méthodologie de la recherche sont donnés dès la première année de master (M1). La rédaction d'un mémoire est prévue en deuxième année (M2).

La dimension internationale de ce master n'est pas prégnante au regard des publics accueillis. Le dossier mentionne l'existence de partenariats avec plusieurs établissements d'enseignement supérieur étrangers, européens et américains, mais sans aucune donnée sur leur intérêt pour la formation elle-même. En dehors d'une contractualisation avec l'ANDESI (agence nationale des cadres de santé) et avec l'INFA (institut national de formation et d'application), il n'est fait mention d'aucun accord-cadre avec des branches professionnelles ou des structures représentant un secteur d'activité. Cette situation est surprenante de la part d'une formation dont l'ambition, clairement affichée, est de faciliter l'insertion et la promotion professionnelle.

Organisation pédagogique

Si les huit parcours du master ont une ligne directrice identifiée, on regrette que l'organisation pédagogique de la formation soit décrite de façon particulièrement imprécise, limitée à l'énoncé de généralités, certaines n'étant d'ailleurs qu'un « copier-coller » d'une partie précédente du dossier fourni par l'établissement. Aucune donnée ne permet de différencier le contenu pédagogique de chacun des parcours. Seul est présenté un « parcours type » comprenant une liste de cinq unités d'enseignement (UE) en M1 et sept en deuxième année.

Il est indiqué, d'une part, que « chaque parcours étant spécifique, il n'existe aucun tronc commun » et d'autre part que « la structuration des UE du master est similaire quels que soient les parcours dans la mesure où les compétences attendues, au-delà des spécificités professionnelles, sont identiques ». Ces deux assertions semblent peu cohérentes entre elles. On peut dès lors s'interroger sur le fonctionnement réel des huit parcours annoncés.

Rien n'est dit sur plusieurs points essentiels : modalités d'enseignement (cours magistraux, travaux dirigés, mise en situation professionnelle, recours à des méthodes pédagogiques innovantes), organisation de stages, prise en compte des étudiants en situation particulière, modalités de recrutement et de sélection des étudiants, acquisition de compétences complémentaires (langue étrangère, informatique), validation des acquis professionnels.

Pilotage

Le pilotage de la formation est assuré par un responsable de mention et, pour chacun des parcours, par un responsable pédagogique. L'équipe pédagogique est conséquente : elle réunit 22 enseignants et enseignants-chercheurs de l'UFR SESS-STAPS (unité de formation et de recherche en Sciences de l'éducation, sciences sociales et STAPS). Il s'ajoute la participation de plus de 20 intervenants issus du monde socio-économique (dont six présentés comme « professionnels du tourisme », ce qui peut paraître surprenant). On ne connaît pas le nombre d'heures d'enseignements qui leur est confié. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement au niveau de la formation. L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée, mais l'exploitation de ses résultats n'est pas évoquée. Il est fait mention, sans aucune précision et aucun commentaire, de « réunions pédagogiques organisées autant que de besoin » et d'un « comité de pilotage réunissant l'ensemble des acteurs une fois par an ». Quant aux modalités de contrôle des connaissances, elles sont organisées sous forme de contrôle continu mais, à nouveau, sans plus de précision. L'existence d'un supplément au diplôme est annoncée, mais aucun exemple n'est présenté.

Résultats constatés

Les résultats constatés ne sont présentés qu'au niveau de la mention, sans aucun élément spécifique pour chacun des parcours, qu'il s'agisse de FC ou de FA. Ils ne font l'objet d'aucune analyse dans le cadre d'une démarche d'autoévaluation.

Jugée sur le nombre d'inscrits en M1, l'attractivité de ce master est bonne : 81 étudiants inscrits à la rentrée 2015, 120 à celle de 2016, 102 à celle de 2017. Il est dommage de ne disposer d'aucune donnée sur l'origine de ces étudiants et leur répartition entre FC et FA. Les taux de réussite, rapportés pour les promotions 2016 et 2017, sont globalement satisfaisants, en M1 comme en M2 (compris entre 71 et 81 %).

Malheureusement, rien n'est dit dans le dossier déposé par l'établissement sur le suivi des diplômés des deux premières promotions de la formation (2016 et 2017) : insertion professionnelle, poursuite d'études, plus-value

apportée par la validation du diplôme et, le cas échéant, poursuite en doctorat. L'assertion selon laquelle « la question du devenir des diplômés ne se pose pas » n'est pas recevable. Les seuls tableaux présentés dans le dossier sur ce sujet essentiel ne concernent pas le présent master (*Intervention et développement social*), mais concernent l'insertion des diplômés 2014 d'une autre formation, en l'occurrence un master à l'intitulé voisin, le master 2 *Intervention et politiques sociales*. Cette confusion est particulièrement regrettable.

CONCLUSION

Principal point fort :

- Intérêt potentiel de chacun des parcours.

Principaux points faibles :

- Cohérence d'ensemble des parcours non démontrée.
- Bilan de fonctionnement de la formation présenté de façon très lacunaire, en particulier sur son organisation pédagogique, son pilotage et ses résultats.
- Absence d'informations sur l'origine des étudiants.
- Adossement à la recherche peu cohérent avec l'ensemble des parcours proposés.
- Soins insuffisants portés à la rédaction du dossier.
- Absence apparente de toute démarche d'autoévaluation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Avec un effectif d'étudiants stabilisé à une centaine d'inscrits dans chacune des deux années, le master *Intervention et développement social* peut sembler attractif, mais l'absence de données sur la répartition des inscrits entre chacun des huit parcours de la mention ne permet aucune appréciation précise. On regrette que, globalement, le dossier présenté sur cette mention soit très lacunaire. Au-delà des nombreuses lacunes relevées dans sa rédaction, qui rendent quasiment impossible l'évaluation exhaustive du fonctionnement de la formation, il faut déplorer que ses responsables n'aient procédé à aucune analyse des résultats obtenus auprès de leurs diplômés, en termes d'insertion professionnelle, ou de plus-value apportée au déroulement de leur carrière. Il est indispensable que soit mise en place une authentique démarche d'autoévaluation de la formation pour en garantir la pérennité, l'analyse SWOT (*Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats*) présentée en introduction de dossier paraissant insuffisante et peu convaincante.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER MANAGEMENT SECTORIEL

Établissement : Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Management sectoriel* porté par l'UFR (unité de formation et de recherche) de sciences économiques et de gestion de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) a comme objectif la formation de dirigeants ou cadres pour les organisations de santé ou médico-sociales. Il se présente en deux parcours : un parcours *Management des établissements de santé* (MES), s'adressant aux cadres de gestion et professions médicales (médecins, pharmaciens) et un parcours *Management des organisations soignantes* (MOS), dédié aux cadres de santé.

La mention est également conduite en partenariat avec l'IAE (institut d'administration des entreprises) Gustave Eiffel et l'ESM (École supérieure Montsouris), composante de la faculté de médecine de l'UPEC. L'ESM abrite l'IFCS (Institut de formation des cadres de santé) de l'UPEC dont les étudiants suivent l'intégralité des cours de la première année (M1) du parcours *MOS*.

Les enseignements ont lieu sur le campus du mail des Mèches (Créteil).

ANALYSE

Finalité

L'objectif de ce master est de contribuer à structurer la direction des organisations de santé, constituée de gestionnaires et de professionnels de santé, en leur proposant un cursus largement partagé. Pour cela, les deux parcours, *MES* et *MOS*, comportent plus de 50 % de cours communs, favorisant ainsi l'acquisition de compétences partagées. Celles-ci sont précisées dans les axes principaux, et le contenu des enseignements est en lien avec les exigences du secteur de la santé. La formation permet de développer des compétences opérationnelles en bonne adéquation avec les emplois visés (management des soins, maîtrise des outils de gestion, de la conduite de projet et du changement, élaboration d'une stratégie d'établissement), tout en apportant des connaissances sur les secteurs professionnels et leur environnement.

L'obtention du M1 permet l'accès à des postes de cadres intermédiaires de santé pour les personnels soignants et médicotechniques ou la poursuite d'étude avec l'intégration dans une des deux spécialités de la deuxième année de master (M2).

L'obtention du M2 permet ainsi, à l'issue du parcours *MES*, d'envisager des postes de cadres supérieurs ou directions d'établissements médico-sociaux ou de services d'établissements de santé. À l'issue du parcours *MOS*, peuvent être envisagés des postes de cadres soignants en charge de l'organisation de soins, tant dans le public

que dans le privé.

La poursuite en doctorat à l'issue du M2 demeure une possibilité bien que peu choisie. Les étudiants peuvent alors bénéficier d'une formation aux études doctorales dans le cadre de l'IAE.

Positionnement dans l'environnement

L'environnement socio-économique de la formation est peu décrit dans le dossier fourni par l'établissement. Le partenariat avec l'ESM et l'intégration des étudiants de l'IFCS renforce le caractère professionnel de la formation et s'inscrit dans le processus d'universitarisation des IFCS. En Île-de-France il existe d'autres formations proches (Université Paris-Dauphine, Conservatoire national des arts et métiers - CNAM, Université Paris-Diderot). Cela ne semble pas compromettre l'attractivité du master dont la moitié des inscrits a une origine extérieure à l'Île-de-France.

La mention est adossée à l'équipe de recherche « stratégie, ressources humaines et logistique » de l'Institut de recherche en gestion (IRG) de l'Université Paris-Est, qui développe depuis 2012 un axe de recherche « management et santé » porté par les enseignants-chercheurs de l'UPEC et de l'UPEM (Université Paris-Est Marne-La-Vallée). Ce point renforce le lien entre exigences pédagogiques et scientifiques.

Des partenariats ont été noués avec deux universités étrangères (Université d'Alabama à Birmingham et Université de Montréal), les conventions restant à formaliser, et avec de nombreuses branches professionnelles (fédérations hospitalières ou groupements hospitaliers) pour la valorisation du master, le recrutement prioritaire d'apprentis, la mise à disposition de réseau, l'accompagnement de projets, etc. Ceci favorise la promotion de la formation.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est claire avec une spécialisation qui s'accroît en deuxième année. Les M1 et M2 possèdent ainsi chacun un tronc commun respectivement de 294 heures et de 119 heures, ce qui facilite l'acquisition et l'emploi de modes de pensées et d'outils partagés pour des professionnels amenés à évoluer et coopérer professionnellement au sein des organisations de santé. Le M1 comporte un total de 440h d'enseignement (dont 14 % en enseignement à distance - EAD) commun aux deux spécialités. En M1 toujours, les deux parcours comportent 146h d'enseignements spécifiques. En M2 le nombre d'heures d'enseignement est de 400h au total pour ceux qui choisissent le parcours *MES* (soit 281 de spécifique) et de 350h pour les étudiants ayant préféré le parcours *MOS* (soit 231h de spécifique). Les enseignements en présentiel s'effectuent sous la forme de cours magistraux. L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et de praticiens du management de la santé. Ces derniers assurent 50 % des enseignements. La logique de progression pédagogique, adaptée à sa finalité professionnelle, explique que les cours de M1 sont essentiellement assurés par des enseignants-chercheurs alors que les praticiens interviennent plutôt en M2.

L'architecture de formation permet d'intégrer les deux publics de formation initiale, en apprentissage uniquement pour le parcours *MES*, et de formation continue, exclusivement pour le parcours *MOS*. La sortie professionnelle peut se faire en M1 ou en M2 selon les besoins des établissements. Le master n'offre pas de stage en formation initiale puisque le cursus est proposé en apprentissage. Pour les étudiants en formation continue du parcours *MES* un stage de 400h minimum par an est prévu, excepté pour les étudiants en exercice professionnel à temps plein dans le champ de la santé. Le processus est le même pour les étudiants du parcours *MOS* mais le stage est ici de 200h minimum par an. Ce dispositif de formation en alternance ou en stage allié à l'intervention de professionnels au sein des UE consolide le caractère professionnel de la formation.

La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) mériterait d'être plus précise sur la différenciation des compétences attendues pour les parcours *MES* et *MOS*. Elle présente par ailleurs un troisième parcours *Qualité, risque, innovation* qui n'est pas intégré dans le dossier d'autoévaluation du master.

L'utilisation du numérique est forte, concrétisée par la mobilisation d'une plateforme de dépôt et le développement de l'EAD qui représente plus de 250h au sein de la formation. L'EAD représente 14 % des cours en M1 et en M2 *MES-EAD*, la moitié des cours a été transférée en enseignement à distance, l'autre moitié en présentiel.

Un espace numérique dédié au mémoire de recherche appliqué a été développé, ainsi qu'une formation à l'utilisation de base de données.

Il est indiqué que la formation prépare ses étudiants à l'international grâce aux cours de langues dispensés par la plateforme de *e-learning* proposée par l'ENT (espace numérique de travail) le passage du TOEIC (*Test of*

English for International Communication) en M1 et par l'organisation d'un voyage pédagogique au Québec se clôturant par un colloque inter-université.

En conclusion l'organisation du master *Management sectoriel* est très explicite avec ses deux parcours à visée professionnelle, l'intervention importante des spécialistes du domaine et un soutien important des entreprises à la formation.

Pilotage

La mention est pilotée par un maître de conférences co-responsable également du parcours *MOS*. Le second parcours *MES* est aussi dirigé par deux responsables. L'équipe pédagogique est diversifiée, composée d'enseignants provenant de l'IAE (enseignants chercheurs, professeurs associés ou invités - PAST, professeurs agrégés du second degré - PRAG), des autres composantes de l'Université (faculté de médecine, droit, lettres, etc.) et de vacataires professionnels notamment ceux de l'École supérieure Montsouris. 50 % des heures d'enseignement de la mention sont assurées par des enseignants et enseignants-chercheurs et 50 % par des praticiens du management de la santé. Les enseignants-chercheurs de l'IAE représentent un potentiel important pour la formation et interviennent en majorité en M1, le M2 faisant davantage appel à des contributions de vacataires professionnels.

Le conseil de perfectionnement, dans le cadre de la certification Qualicert de l'IAE est bien en place et se réunit une à deux fois par an. Il réunit les responsables de la formation et l'ensemble des étudiants. Ces conseils de perfectionnement font l'objet de procès-verbaux archivés dans le dossier de la formation selon la procédure Qualicert. Il s'y ajoute une évaluation individuelle par les étudiants, réalisée sur intranet et de façon anonyme, tant pour les enseignements que pour la formation globale en fin de parcours. Deux réunions par an sont aussi organisées entre les responsables de parcours et l'ensemble de la classe permettant d'échanger sur les cours et l'organisation de la formation.

Les modalités de contrôle des connaissances sont diffusées et connues des étudiants par le biais d'un livret remis en début d'année. Elles sont diversifiées, répondent à la nécessité d'évaluations des compétences dans une optique professionnelle, et prennent appui sur des évaluations classiques sur table mais également sur des études de cas, des ateliers et des soutenances orales. Les compétences managériales en apprentissage sont appréciées par une grille d'évaluation.

Dans son ensemble, la mention de master apparaît bien accompagnée par les responsables et l'équipe pédagogique, le conseil de perfectionnement et les diverses réunions de concertation qui associent étudiants, enseignants et professionnels à l'organisation et à l'évolution des contenus de la formation.

Résultats constatés

Les effectifs généraux de la formation sont réguliers (en moyenne 70 étudiants en M1 dont 20 en M1 *MES* et 50 en M1 *MOS* ; en moyenne 60 étudiants en M2 dont 40 en M2 *MES* et 20 en M2 *MOS*). À noter que le parcours M2 *MES* en EAD montre une progression importante sur l'année 2017-2018 de 14 à 25 étudiants. L'inscription au master est très sélective, cela explique sans doute les excellents taux de réussite globalement constatés (dans le parcours *MES*, le taux de réussite est généralement de 100 %). Dans le parcours *MOS*, le taux de réussite est de l'ordre de 80 % à l'issue du M1 et de 90 % en M2, mais on peut s'interroger sur les 20 % d'échec à l'issue du M1 *MOS*. Il serait peut-être bon de réfléchir sur ce point et d'envisager un éventuel dispositif d'aide à la réussite. Il manque des précisions sur les débouchés selon les parcours choisis.

La poursuite des études à l'issue du master est marginale. Les diplômés s'orientent vers le secteur professionnel. Les enquêtes réalisées à 9 et à 12 mois et notamment celles menées par l'observatoire de la qualité et de l'insertion professionnelle de l'IAE avec des taux de réponse de 75 % à 80 % indiquent une bonne insertion professionnelle (en 2016-2017 : 92 % de recrutés avant l'obtention du diplôme, 85 % en contrat à durée indéterminée dont 69 % sous le statut de cadre, le salaire moyen étant de 33894 euros par an). Les résultats mériteraient cependant d'être ventilés entre les deux parcours *MES* et *MOS*.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation en adéquation avec les besoins professionnels du secteur sanitaire et médico-social.

- Caractère professionnalisant des parcours avec des publics en formation continue ou en apprentissage et de nombreux intervenants vacataires professionnels.
- Partenariat stratégique avec l'ESM (parcours *MOS* intégré à l'IFCS).
- Adossement à l'IRG.
- Nombreux partenariats établis avec les milieux professionnels.
- Bonne insertion professionnelle des diplômés.

Principaux points faibles :

- Il manque des informations sur la dissociation des compétences attendues entre les deux parcours *MES* et *MOS* de même que sur les postes occupés.
- Absence de données sur les modalités de sélection d'entrée en master.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il serait sans doute intéressant de mieux distinguer les emplois et les organisations ciblés par la formation selon les parcours choisis et de mieux exprimer ce qu'elle apporte aux étudiants diplômés. L'objectif du master est indiscutablement à visée professionnelle avec une insertion importante des diplômés, surtout récemment, qu'il s'agit de conforter. Celle-ci devrait cependant être appréciée selon l'origine des étudiants. Les compétences et débouchés propres aux deux parcours mériteraient d'être davantage détaillés.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER SANTÉ

Établissement : Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Santé* porté par l'UFR (unité de formation et de recherche) de médecine de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC), regroupe des formations de spécialité dans les domaines de la santé publique, de l'épidémiologie et de la recherche clinique ainsi que dans la gestion des risques associés aux soins. La formation est dispensée à Créteil, mais aussi à l'École nationale vétérinaire d'Alfort et à l'Université Paris-Sud/Saclay. Il n'y a pas de co-accreditation.

Ce master semble ouvert en première année (M1) exclusivement aux étudiants de *Santé*, en double cursus des études médicales. Il est structuré, en deuxième année (M2) en trois parcours : *Surveillance épidémiologique des maladies humaines et animales* (SEMHA), *Recherche en santé publique* (RSP) et *Gestion des risques associés aux soins* (GRAS ; ouverture en 2015), avec des enseignements particuliers et des objectifs scientifiques professionnels identifiés. Le M1 constitue la voie de recrutement pour 80 à 90 % des étudiants de M2. La formation est ouverte en formation initiale ou en formation continue.

ANALYSE

Finalité

Le master apparaît comme un complément de formation pour les étudiants issus de filières de santé (médecins, pharmaciens, vétérinaires, ingénieurs biomédicaux, cadres de santé, directeurs d'établissements de santé). La formation propose donc, au travers de ces trois parcours, une orientation professionnelle affirmée et spécialisée. Si les objectifs en termes de connaissances et compétences acquises sont formalisés de façon explicite pour ces trois parcours dans la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) on peut regretter que cette dernière ne soit pas actualisée (quatre parcours mentionnés). Les contenus des enseignements ne sont pas suffisamment détaillés dans le dossier et ne permettent pas d'apprécier correctement si les objectifs sont atteints à l'issue de la formation. On regrette en particulier que les informations concernant les contenus pédagogiques du M1 soient limitées à une liste d'unité d'enseignement (UE) dans la fiche RNCP. Les emplois susceptibles d'être occupés par les détenteurs du master ne poursuivant pas leurs études sont des emplois d'ingénieurs, d'épidémiologistes et de coordinateurs scientifiques ou de la gestion du risque dans des établissements de santé, des agences de santé publique ou des établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST). Ils sont cohérents avec les objectifs de formation poursuivis.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation, au niveau local et régional (Île-de France), n'est pas clairement explicité dans le document d'autoévaluation de l'établissement. Le vivier d'étudiants, autres que ceux de médecine, susceptibles d'être intéressés par la formation n'est pas précisé. Les mutualisations inter-composantes à l'échelle de l'établissement pour le M1 sont mentionnées mais ne sont pas détaillées. Des établissements partenaires sont cités (Paris-Sud ; Sorbonne Paris-Cité ; Paris-Diderot ; École vétérinaire d'Alfort) sans que la plus-value de tels partenariats ne soit argumentée. Le M2 *Gestion des risques associés aux soins* est le seul master au plan régional sur ce thème et le M2 *SEMHA* est indiqué comme étant le seul master au niveau national orienté sur l'épidémiologie animale ou humaine (démarches et méthodes de l'épidémiologie descriptive, analytique et évaluative).

L'adossement à la recherche de la formation est bon mais il n'est étayé dans le dossier que sous la forme d'un tableau de partenariat avec de nombreux établissements nationaux (Institut national de la santé et de la recherche médicale - INSERM, Centre national de la recherche scientifique - CNRS, Agence nationale de sécurité sanitaire et de l'alimentation - ANSES, etc.) ou régionaux comme par exemple l'Institut Mondor de recherche médicale avec lequel le master a une convention. On regrette que le dossier ne souligne pas mieux l'adossement à la recherche de chacun des différents parcours en l'illustrant avec quelques exemples pertinents de laboratoires ou d'équipes d'accueil.

Il est surprenant de constater que la mention ne décline qu'une seule collaboration internationale institutionnelle (double diplomation au niveau M2 *Recherche en santé publique*, avec l'Université de Beyrouth au Liban). L'absence de détails concernant les autres partenariats internationaux indiqués dans le dossier laisse supposer que les collaborations internationales se limitent à l'accueil de candidats étrangers.

L'articulation entre recherche et formation est favorisée par la participation d'enseignants-chercheurs et chercheurs des équipes de recherche locales et régionales. Ces dernières constituent, par ailleurs, des structures privilégiées d'accueil de stage pour les étudiants de la formation.

Le M2 *SEHMA* s'appuie également sur des compétences de professionnels qui assurent une partie des enseignements ce qui constitue un atout indéniable.

Organisation pédagogique

L'organisation, en M1, offre aux étudiants de santé en double cursus des études médicales, sous la forme d'UE libres intégrées à la maquette des études de santé, un large éventail d'UE (28 UE de 3 ECTS) et un stage dont le choix dépend de l'objectif professionnel de l'étudiant. Le M1 est validé en trois à cinq ans au cours des *Diplômes de formation générale/ approfondie en sciences médicales (DFGSM 2 à DFASM 3)* avec l'acquisition d'UE du M1 à hauteur de 24 ECTS ; la validation du deuxième cycle d'études médicales permettant de valider les 36 ECTS restants. Bien que cette organisation participe efficacement à la masterisation des études de santé le dossier ne mentionne aucun dispositif d'accompagnement des étudiants dans la construction de leur parcours de formation.

La mention propose trois parcours de M2 pour lesquels aucune mutualisation d'UE n'est proposée. Le parcours *Recherche en santé publique* est lui-même structuré en « parcours internes » avec tronc commun, ce qui complexifie la vision globale et les objectifs de la formation, sans plus-value explicitée. Les UE de M2 sont listées ainsi que leurs volumes horaires mais les programmes détaillés de formation ne sont pas annexés. Il est regrettable que la quasi-totalité des enseignements des parcours *GRAS* et *RSP* ne soient dispensés que sous forme de cours magistraux (CM). L'attribution des ECTS n'est pas toujours cohérente avec les volumes horaires des différentes UE sans qu'une justification pédagogique ne soit donnée.

La mise en situation professionnelle consiste en un stage optionnel en M1 de 3 ECTS et obligatoire en M2 d'une durée de quatre mois (M2 *Gestion des risques associés aux soins*) ou six mois. Le stage proposé par l'étudiant est soumis à l'avis du comité pédagogique. Il fait l'objet d'un mémoire et d'une soutenance et est crédité respectivement de 25 ou 30 ECTS. La possibilité d'effectuer un stage à l'étranger est évoquée dans le dossier mais n'est étayé par aucune donnée chiffrée.

La formation dédiée à la langue anglaise existe en M1, en laboratoire de langue, en tant qu'UE obligatoire du cursus de santé. Le M2 participe peu au renforcement des compétences en langues étrangères puisqu'aucune formation dédiée n'y est consacrée et que l'analyse de publications scientifiques en anglais semble limitée à quelques UE.

Une plateforme pédagogique, Cristolink, met à disposition des étudiants des ressources pédagogiques et

administratives. Il faut souligner quelques innovations pédagogiques : Mooc (*Massive open online courses*) en *Biostatistiques (M2 Recherche en santé publique)* et le recours à la pédagogie inversée mais sans exemple concret (*M2 SEMHA*).

Des dispositifs d'aménagement de parcours sont mis en œuvre dans le cadre de la formation continue. Ils semblent fonctionner mais le nombre d'étudiants concernés n'est pas chiffré.

Aucun dispositif d'aide à la réussite n'est mentionné en dehors d'une remise à niveau de deux semaines dans le parcours *RSP*.

Pilotage

Le département master de l'UFR de médecine assure l'organisation administrative et pédagogique des enseignements. Il est commun aux mentions *Santé* et *Biologie-santé*. Le dossier mentionne trois niveaux de pilotage de la formation organisés autour d'une *équipe restreinte* comprenant le responsable de la mention et les deux responsables des étudiants de M1, d'un *comité pédagogique* qui inclut les responsables UPEC de chaque parcours de M2 et qui se réunit deux fois par an, enfin d'un comité de pilotage qui inclut des représentants du personnel administratif et qui se réunit une fois par semaine. La répartition de leurs fonctions respectives demeure floue et il est particulièrement regrettable que des représentants étudiants ne soient associés à aucune de ces structures de pilotage.

Les tableaux en annexe du dossier fourni par l'établissement sur la composition des équipes pédagogiques présentent des erreurs sur les intitulés et des oublis notamment en termes de qualité des intervenants et de responsabilité pédagogique pour deux des trois parcours.

La participation d'intervenants extérieurs, issus du monde industriel semble se limiter à leur contribution aux enseignements. Cette dernière semble d'ailleurs être cantonnée au parcours *SEMHA*.

Une réflexion globale sur l'ensemble de la mention et le décroisement des parcours pourrait être abordée dans le cadre d'un véritable conseil de perfectionnement incluant des étudiants et des partenaires extérieurs notamment industriels. Ce conseil semble être en cours de constitution au sein de l'établissement.

Les modalités d'évaluation des UE sont connues en début d'année par les étudiants et reposent sur des contrôles terminaux ou continus, sans que la part réservée à chacun ne soit renseignée dans le dossier. Le suivi de l'acquisition des compétences n'est pas formalisé.

Des procédures d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants sont mises en place, mais ne paraissent pas uniformisées pour les trois parcours (questionnaire non institutionnel, retour d'expérience de façon informelle en fin de formation).

Un site internet dédié à la formation ainsi que des plaquettes descriptives pour le M1 et les parcours de M2 sont proposés. Il n'est pas notifié l'existence d'un supplément au diplôme précisant connaissances et compétences acquises par l'étudiant.

Le dossier manque de détail sur les modalités de sélection des étudiants en master et en particulier sur les critères de sélection des 10 à 20 % d'étudiants non titulaires du M1 susceptible de suivre les enseignements de M2.

Résultats constatés

Le dossier manque indéniablement de données chiffrées par année, en annexe. Les modalités de collecte d'informations ne sont pas précisées. Il n'est pas mentionné l'existence d'un observatoire de la vie étudiante au sein de l'établissement. On regrettera l'absence totale d'informations concernant le M1 (effectifs, origine, taux de réussite, devenir des étudiants) qui, de ce fait, semble totalement déconnecté des parcours de M2.

Les quelques informations sur les trois dernières années disponibles dans le document d'autoévaluation, font apparaître des effectifs très faibles dans les parcours *Recherche en santé publique* et *SEMHA* (respectivement quatre et sept étudiants par an en moyenne). Les effectifs en M2 *Gestion des risques associés aux soins* (36 inscrits par an en moyenne) sont en augmentation régulière, pour un taux de réussite qui apparaît relativement bas (62 %). La diversité du recrutement (établissements d'origine des étudiants, filières dont ils sont issus), de même que les modalités de sélection dans les différents parcours ne sont pas précisées ce qui ne permet pas d'apprécier l'attractivité de la mention. La distinction entre les statuts des étudiants (formation initiale, formation continue) est absente.

Les diplômés du M2 *Recherche en santé publique* sont nombreux à poursuivre en doctorat (plus de 66 %) au sein

de l'école doctorale de santé publique conventionnée UPEC/Paris-Saclay. Cette poursuite d'étude est à relativiser compte-tenu du très faible nombre d'inscrits dans ce parcours. Il n'est pas mentionné le devenir du tiers restant. Compte tenu caractère lacunaire du dossier le bilan global est difficile à dresser pour les deux autres parcours de M2 si ce n'est que la majorité des diplômés en *Gestion des risques associés aux soins* issue de formations médicales est peu confrontée aux problèmes d'insertion professionnelle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- L'ouverture à des parcours de recherche pour les étudiants de santé.
- L'affichage clair des compétences par parcours dans la fiche RNCP.
- L'adossement à la recherche excellent pour le M2 *Recherche en santé publique*.
- Des collaborations de bonne qualité avec les partenaires industriels malgré une formalisation imprécise.

Principaux points faibles :

- Le manque de cohérence pédagogique entre les différents parcours (absence de mutualisation et déséquilibre des effectifs) et entre les deux années de master (manque de continuité pédagogique).
- L'absence d'informations précises sur le recrutement, la réussite et le devenir des étudiants en lien avec leur diversité rendant peu lisible la plus-value apportée par la formation.
- La faible diversité des modalités pédagogiques mise en œuvre (enseignement majoritairement délivré en présentiel sous forme de cours magistraux dans deux des trois parcours).
- L'absence de conseil de perfectionnement.
- L'absence d'uniformisation de l'évaluation des enseignements et des formations.
- Le renforcement des compétences en langues et l'ouverture à l'international ne sont pas assez développés.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier d'autoévaluation remis par l'établissement aurait nécessité une relecture approfondie afin d'éliminer les contradictions, redondances et phrases partielles. Il est vraisemblable que bon nombre de questions laissées en suspens aurait trouvé des réponses dans un document renseigné de manière plus précise.

Il s'agit sans conteste d'une formation méthodologique complémentaire aux études de santé pertinente dans le champ de la santé publique, de l'épidémiologie, de la recherche clinique et de la gestion des risques associés aux soins. On déplore cependant un manque d'articulation pédagogique entre les deux années de formations. Celle-ci pourrait probablement être améliorée par le développement de dispositifs d'accompagnement à la construction du parcours de formation complémentaire des étudiants de science médicale ou des professionnels de santé.

Le manque de données chiffrées sur l'origine et le devenir des diplômés suscite des interrogations sur l'attractivité et la pérennité de deux des trois parcours de ce master (*RSP* et *SEMHA*). Le renforcement des partenariats avec d'autres établissements de formation constitue probablement une piste à ne pas négliger en particulier dans la perspective de diversification de l'offre de formation avec l'ouverture programmée de quatre nouveaux parcours de cette mention de master.

La pertinence du regroupement des différents parcours dans la même mention de master devrait être rendue plus lisible par la mutualisation d'enseignements. La mise en place d'un conseil de perfectionnement opérationnel ainsi que l'analyse des informations collectées par l'observatoire de la vie étudiante ou le responsable de la mention devrait permettre d'améliorer la vision globale de la formation par l'équipe de pilotage et de préciser le positionnement de cette mention dans l'offre de formation de l'établissement.

La mise en place d'une certification au niveau langue pourrait constituer un plus pour les étudiants et une politique plus incitative à la mobilité étudiante pourrait permettre de renforcer l'ouverture à l'international de cette mention.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER STAPS : ENTRAÎNEMENT ET OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE SPORTIVES (EOPS)

Établissement : Université Paris-Est Créteil Val de Marne – UPEC

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sciences et techniques de l'activité physique et sportive (STAPS) : entraînement et optimisation de la performance sportive (EOPS)* est récent. Il est proposé depuis trois ans par l'unité de formation et de recherche (UFR) en sciences de l'éducation, sciences sociales et STAPS (SESS-STAPS) de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC). Orienté vers le champ des sciences humaines et sociales, il vise l'acquisition de compétences dans l'entraînement sportif à travers deux parcours : *Analyste de la performance, vidéo-analyste statisticien* et *Préparation mentale et accompagnement de la performance*. La formation comporte un tronc commun et seulement deux unités d'enseignements (UE) par année spécifiques aux parcours. Deux stages obligatoires sont intégrés à la formation : un stage d'observation de 50 heures en première année et un stage d'intervention ou un stage de recherche de 120h en deuxième année. Pour les étudiants du monde sportif, en situation professionnelle, certaines UE sont proposées en formation continue. Il est possible, de surcroît, d'accéder directement à la deuxième année de master par la validation des acquis professionnels (VAP).

ANALYSE

Finalité

Les objectifs scientifiques et professionnels de cette mention de master sont bien définis dans le dossier. Il s'agit d'apporter les compétences nécessaires pour assumer la fonction de responsable stratégique et opérationnel au sein d'organisations sportives. Le diplômé doit être en mesure d'assurer des missions d'expertise, de coordination, de pilotage et de développement dans le champ du sport. Le développement de ces compétences s'appuie sur la fiche nationale commune à l'ensemble des mentions *STAPS : EOPS* qui identifie différents métiers auxquels peut conduire ce diplôme. Ils sont cependant plus spécifiques pour les deux parcours mis en place. La formation est adossée au laboratoire LIRTES (laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les transformations des pratiques éducatives et des pratiques sociales) qui permet aux étudiants d'envisager, éventuellement sur place, une poursuite d'étude dans une formation doctorale. Les thématiques de recherche n'apparaissent cependant pas directement en rapport avec l'optimisation de la performance sportive.

Positionnement dans l'environnement

La formation est positionnée dans un secteur concurrentiel puisque d'autres masters *EOPS* coexistent dans le bassin de formation. L'UFR SESS-STAPS est d'ailleurs impliquée dans un autre master du même type associant les Universités Paris 13 et Paris Descartes et intitulé *Sciences du sport, parcours entraînement : biologie, nutrition, santé*. Ceci explique le choix des deux parcours différenciés afin d'offrir des compétences spécifiques aux étudiants diplômés dans des secteurs spécifiques de la performance : l'analyse vidéo et la préparation mentale.

Ce dernier prend actuellement de plus en plus d'importance dans la préparation du sportif. D'autres formations existent sur le territoire national dans ce domaine et en particulier sur la préparation mentale, avec des contenus nettement plus importants dont le dossier ne fait pas état. La formation a noué un partenariat avec l'École supérieure d'ingénieurs Paris-Est (ESIPE) et une collaboration avec la faculté des sciences de l'UPEC est en développement. La formation dispose de plusieurs conventions avec des universités étrangères (Brésil, Portugal et Royaume-Uni).

L'environnement scientifique est important dans la région Île-de-France. Le dossier ne fait état que du LIRTES comme adossement recherche pour la formation. Les relations spécifiques entre les thématiques développées au sein du master *EOPS* et les axes de recherche du laboratoire ne font cependant pas apparaître explicitement les questions d'optimisation de la performance sportive. Il est d'ailleurs regrettable que peu d'enseignants-chercheurs interviennent dans le master. Il semble, malgré tout, qu'existe une possibilité de développement grâce à la collaboration naissante avec la faculté des sciences de l'UPEC et certains projets développés avec des partenaires de la formation qu'il aurait été intéressant de préciser.

Le master a également tissé des liens avec quelques partenaires du monde sportif, comme par exemple la maison du Handball, le club Créteil Handball.

Organisation pédagogique

Le master est construit autour d'un tronc commun, très majoritaire dans les deux années de formation, et de deux UE par an, spécifiques aux deux parcours de formation. Il n'existe pas d'orientation progressive des étudiants au cours de la formation et la part dédiée à chacun des deux parcours est très restreinte. Les enseignements propres (deux UE par parcours) sont très peu nombreux, avec un volume horaire limité (140 heures, soit environ 16 % du contenu total). Or les objectifs de ces deux cursus sont très différents. Cela interroge sur la capacité à maîtriser des compétences propres à des domaines très spécifiques de l'entraînement sportif visés par ces parcours : l'analyse vidéo et la préparation mentale. Cela pose également question sur la nécessité de diviser la formation en deux parcours s'ils se distinguent peu.

Le master permet d'accueillir des professionnels directement en deuxième année par le système de la VAP (validation des acquis professionnels). Certains enseignements sont également ouverts à la formation continue. Une réflexion autour de l'enseignement à distance a été engagée mais les essais n'ont pas été concluants. L'équipe pédagogique doit certainement entamer une nouvelle démarche de réflexion en ce sens, afin d'élargir son bassin de recrutement (en formation initiale ou continue). Les enseignements de M2 sont regroupés sur dix semaines afin de favoriser la mise en stage des étudiants.

Le dossier affiche la volonté d'ancrer le master dans le monde professionnel. Pour cela il existe, chaque année, un stage obligatoire, dont la durée est néanmoins restreinte : 50h en première année et 120h en deuxième (soit l'équivalent d'un mois à plein temps), dans une structure de haut niveau. Le séminaire délocalisé d'une semaine dans un club de haut niveau (Clermont-Ferrand rugby ou Tours volley-ball) prépare aussi les étudiants au monde professionnel. Cependant, les exigences et compétences spécifiques visées et évaluées au cours du stage et de ces périodes d'immersion ne sont pas clairement identifiées.

Ce master répond au cadre national des formations avec des enseignements de langue étrangère, essentiellement l'anglais (36 h d'enseignement en première année de master - M1 et pour les deuxièmes années de master - M2, une semaine d'immersion dans une université étrangère : Universidade do Estado de Mato Grosso au Brésil, Universidade de Coimbra au Portugal ou Cardiff Metropolitan University au Pays de Galles). Ce dernier point original permet aux étudiants d'assister aux cours dispensés en anglais. La formation comprend aussi une formation à la recherche, des éléments de professionnalisation et une mise en situation professionnelle.

La formation à la recherche s'effectue dans le cadre des enseignements tels « l'analyse documentaire et scientifique ou épistémologie de la recherche » et aussi par l'intermédiaire des travaux développés par les étudiants dans les mémoires. Des compétences utiles pour exercer le métier d'entraîneur sont apportées au cours de la formation (droit du travail, connaissance du système sportif, professionnalisation avec la maison de

l'innovation et de l'entrepreneuriat étudiant). L'ensemble des étudiants est formé à l'acquisition et à l'analyse de données et ceux du parcours « analyste vidéo » sont de fait confrontés aux nouvelles technologies. La place du numérique et des innovations pédagogiques dans la politique de formation reste à conforter. Le master prépare ses étudiants à l'international au travers de la période d'immersion déjà évoquée, mais aussi de cours de communication en anglais, et d'accords Erasmus permettant la mobilité sortante en particulier. Il serait intéressant de préciser l'importance de ces échanges, comme le nombre d'étudiants concernés.

L'organisation pédagogique est claire, tout comme de l'ancrage dans le monde professionnel. Cependant, l'appui sur la recherche interpelle dans la mesure où l'adossement de la formation n'apparaît pas cohérent avec les thématiques développées dans le laboratoire LIRTES.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de titulaires et de vacataires. Parmi les titulaires de l'UFR SESS-STAPS, on compte six maîtres de conférences dont un titulaire de l'habilitation à diriger des recherches, auxquels il faut ajouter un professeur d'éducation physique et sportive. Par contre les professeurs d'université ne semblent pas s'impliquer dans cette formation. Deux vacataires et un ATER (attaché temporaire d'enseignement et de recherche) complètent la liste selon le tableau de l'équipe pédagogique figurant dans le dossier. Les tableaux de l'équipe pédagogique ne rendent pas compte du nombre d'intervenants professionnels sollicités ce qui ne permet pas d'évaluer la pertinence de l'ancrage dans le monde professionnel, notamment en M2.

Cinq référents sont identifiés dans l'équipe pédagogique (un responsable du diplôme, un responsable par année et un responsable pour chaque parcours). On peut penser que ce groupe est issu de l'équipe pédagogique et que c'est elle qui constitue l'équipe de pilotage de la formation. Ceci n'est pas précisé pas plus que les modalités de ce pilotage. Des réunions régulières de l'équipe pédagogique sont organisées avec un ordre du jour proposé par le responsable du master qui peut être amendé par les membres de l'équipe pédagogique. Des comptes rendus sont rédigés et soumis à correction avant approbation. Des réunions plus spécifiques sont organisées par parcours. Les représentants des étudiants de M1 sont conviés à des réunions.

Il n'existe pas de conseil de perfectionnement clairement identifié avec la présence de professionnels. En revanche, les représentants des étudiants de M1 sont impliqués dans des réunions pédagogiques, mais il serait pertinent d'indiquer lesquelles. Le pilotage ne peut pas encore s'appuyer pleinement sur des critères objectifs d'autoévaluation en raison de la jeunesse de la formation mais l'équipe pédagogique est dans une dynamique de construction de cette évaluation. L'évaluation de la formation par les étudiants a été mise en place en 2017-2018 en première année de master. Les résultats et leur analyse ne sont cependant pas présentés. L'analyse de l'insertion professionnelle présentée dans le dossier est limitée à une enquête à 24 mois, concernant l'ancien master présent à l'UPEC en 2013 et 2014, la première promotion de la formation actuelle n'étant sortie qu'en 2016. Il est aussi fait état d'un travail qui débute sur la transcription des enseignements en compétences.

Un livret présentant la maquette de la formation et les modalités d'évaluation est remis aux étudiants du master. Ce document n'est pas fourni avec le dossier et les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas précisées ni discutées.

Résultats constatés

Un suivi des étudiants est en place depuis la récente création du master (trois ans). Il n'existe pas de données sur leurs origines (STAPS, licence *Entrainement sportif* de l'UPEC ou autre). Il est possible qu'un certain nombre ne vienne pas de l'UPEC si l'on regarde le nombre d'étudiants reçus en M1 et le nombre d'étudiants en M2. Il serait intéressant de disposer d'informations sur ce sujet comme sur les résultats en M1 et en M2. Il manque, en raison de la jeunesse de la formation, une analyse de l'insertion professionnelle même si des données sur les récents diplômés auraient sans doute pu exister. Le nombre d'inscrits a augmenté en M1 depuis la création de cette mention de master, passant de 18 en 2015-2016 à une trentaine en 2017-2018. En M2 par contre, le nombre d'étudiants inscrits est passé de 27 à 18 respectivement sur les mêmes périodes. Cela mériterait d'être expliqué. Le nombre d'admis se situe à 13 – 14 sur les deux premières promotions sorties. On peut aussi s'interroger sur le nombre d'inscrits en première année en 2015 qui est de 18 alors qu'il est déjà de 27 en M2. Quelques explications seraient bienvenues.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Deux parcours spécifiques centrés sur des facteurs originaux d'optimisation de la performance dont la préparation mentale actuellement en devenir.
- Volonté de répondre à des attentes de la profession avec une immersion intéressante en milieu professionnel.

Principaux points faibles :

- Objectifs très différents au sein d'une même formation : préparateur mental et analyste statisticien.
- Volume de formation trop faible dans les secteurs spécifiques visés par les parcours.
- Appui recherche n'apparaissant pas cohérent avec les contenus et les objectifs du master.
- La préparation mentale pourrait être un atout si le parcours était plus conséquent et l'adossement visible.
- Parcours « vidéo-analyste statisticien » dont l'intitulé est à revoir (absence d'acquisition de compétences en statistique).
- Peu d'enseignants-chercheurs impliqués dans la formation.
- Absence de conseil de perfectionnement.
- Absence de données relatives à l'évaluation des enseignements et à l'insertion professionnelle.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *STAPS : EOPS* n'existe que depuis trois ans et il doit dorénavant évoluer. Il paraît nécessaire qu'il soit réorganisé et ses contenus recentrés sur des compétences visibles. Les responsables de la formation doivent mieux identifier les parcours spécifiques et assumer leur connotation sciences humaines et sociales. Cela devrait permettre de distinguer cette formation des autres masters *EOPS* existants localement et sur le territoire national. Compte-tenu du secteur géographique très favorable, ce master doit, comme il a commencé à le faire, développer ses partenariats et l'appui « recherche » afin de s'ouvrir à des poursuites en doctorat. La question se pose du terme « statisticien » utilisé dans le second parcours. Les étudiants bénéficient-ils d'une formation suffisante pour se poser en spécialistes des statistiques ? Le master doit aussi développer des partenariats avec le monde sportif, sur le bassin géographique, pour favoriser l'intégration de professionnels dans la formation et apporter des lieux de stage supplémentaires. En ce qui concerne la formation professionnelle, il serait souhaitable de donner davantage d'importance aux stages.

Il faut créer un conseil de perfectionnement intégrant des professionnels et réaliser un suivi des diplômés par l'UFR SESS-STAPS ou l'UPEC. L'équipe de pilotage devra réfléchir au décalage possible entre les ambitions affichées (former des analystes vidéo ou des préparateurs mentaux) et le faible volume de formation qui leur est dédié, pour ne pas nuire à la reconnaissance des compétences des étudiants. Il serait bon également de repenser à la durée des stages qui apparaît assez restreinte. Enfin, il est difficile de discerner, dans le dossier, ce qui relève de l'équipe pédagogique, du conseil de perfectionnement ou du pilotage de la formation et des ajustements sont nécessaires.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

PRÉSIDENTE

A l'attention du comité d'experts du Hcéres

Créteil, le 24 avril 2019

OBJET : Observations de l'Université Paris-Est Créteil sur le rapport d'évaluation du Hcéres du champ et des formations du champ Santé, société

Champ – Santé et société

- **Observations**

L'avis des rapporteurs sur le manque d'information du dossier d'autoévaluation ayant conduit l'établissement à la constitution du champ « *Santé et société* » est tout à fait pertinent. C'est pourquoi il a été décidé au niveau de l'UPEC de recentrer le périmètre du champ sur la « *Santé* » uniquement, pour la prochaine campagne d'accréditation 2020-2024 ce qui permettra de définir un réel pilotage stratégique du champ.

Ce recentrage du champ sur la « *Santé* » permettra également de mettre en place de façon plus adaptée une politique commune d'ouverture à international favorisant la mobilité des étudiants, entrante et sortante. A cette fin, un Comité international vient d'être constitué et sa composition a été adoptée lors du Conseil d'UFR du 17 avril 2019. Il comprend 6 médecins, 4 enseignants-chercheurs et 2 représentants des usagers. Ses missions sont de développer et de valoriser les actions internationales en recherche et en soin, et d'organiser les mobilités entrante et sortante des étudiants.

Ce comité fonctionnera en lien étroit avec le service des Relations Internationales de l'UPEC.

Par ailleurs, sera intégrée dans le champ *Santé* la futur Ecole Universitaire de Recherche (EUR) « LIVE » pour « *Life Trajectories and Health Vulnerability* » centrée sur l'étude de la Vulnérabilité sous le prisme des interactions entre la santé, la biologie et les sciences sociales.

Master - Intervention et développement social

- **Observations**

Il s'agit d'une mention d'une mention un peu particulière puisqu'elle correspond à une mention organisée en parcours uniquement de formation continue ou de formation en apprentissage. En réalité, chaque parcours de formation a sa logique propre, en fonction de la demande sociale qui a prévalu à sa création. C'est pourquoi beaucoup des remarques formulées dans le rapport HCERES sont exactes, mais se réfèrent plutôt au mode d'organisation de la formation initiale. Par exemple, concernant l'organisation pédagogique, les enseignements sont organisés sous forme essentiellement de TD qui visent, d'une part, à apporter des contenus disciplinaires et professionnels, et d'autre part, des TD visant à développer chez les stagiaires une posture réflexive. Le rythme de formation est en moyenne d'une semaine en formation, trois semaines en emploi (pas en stage). En sens inverse, des cours magistraux ou des stages seraient plus difficiles à mettre en œuvre.

Dans le même ordre d'idées, les effectifs ne sont pas précisés pour chacun des parcours car, en FC, ils sont nécessairement entre 10 et 20 pour des raisons tant de soutenabilité économique (seuil minimum) que d'efficacité pédagogique (seuil maximum). Seul le parcours "sécurisation des événements culturels et sportifs" n'a pas pu ouvrir jusqu'à présent, faute d'un nombre suffisant de candidats.

Une autre particularité est que le pilotage s'effectue essentiellement par parcours, moins par mention. En effet, chaque parcours ayant intérêt à développer une démarche de qualité vis-à-vis de sa cible prioritaire, il a tendance à mettre en place une ingénierie (comité de pilotage, enquête de satisfaction, suivi des stagiaires...) au niveau du parcours car, en FC/FA, c'est à ce niveau que se jouent sa réputation et sa capacité à recruter de nouveaux candidats l'année universitaire suivante. Jusqu'à présent, la construction de la cohérence de la mention s'est effectuée par le biais de l'adoption d'une structure d'UE commune à tous les parcours, considérant que les compétences attendues dans le champ social et médico-social au niveau master étaient relativement similaires, malgré les spécificités sectorielles. Néanmoins, dans le cadre de la prochaine accréditation, il sera proposé un renforcement de la structure commune à la mention, à travers l'organisation de conférences du soir inter-parcours et à travers l'organisation d'une journée d'étude annuelle intitulée "L'intervention sociale, questions de recherche".

Si chaque parcours a une connaissance précise de ses stagiaires, une faiblesse de la Composante est qu'elle ne dispose pas d'un recensement des données à l'échelle de la mention. L'UFR ne désespère pas de pouvoir obtenir un support d'emploi BIATSS dans l'avenir afin de consolider la visibilité de cette mention.

Master - Biologie-Santé

- **Observations**

En ce qui concerne le chapitre « **Organisation pédagogique** », le nombre de crédits à acquérir pour valider le M1 en filière médicale est de 24 ECTS ce qui correspond à 8 UE de 3 ECTS, les 36 ECTS restant sont acquis par la validation de l'ECN (examen classant national). Les modalités d'accompagnement à la construction du parcours professionnel vont être améliorées par la proposition de parcours d'initiation à la recherche où les thématiques seront clairement individualisées pour leur futur projet hospitalo-universitaire. L'absence d'UE mutualisées entre tous les parcours s'explique par la diversité des parcours proposés et des étudiants qui les suivent, Sciences chirurgicales et Vaccinologie, s'adressent à des étudiants très différents de futurs chirurgiens ou des étudiants notamment étrangers désireux d'approfondir leurs connaissances dans ce domaine. Comme souligné, les UE utiles à l'insertion professionnelle et à la poursuite d'études existent en BTCG, et pourront être mutualisées avec le parcours MBIOS.

En ce qui concerne le chapitre « **Pilotage** », les étudiants ont accès aux modalités du contrôle des connaissances où les modalités d'évaluation des UE sont connues et où la part réservée aux contrôles terminaux ou continus est renseignée. Même si ceci n'était pas clairement mentionné dans notre dossier, nous utilisons le portefeuille de compétences proposé par l'UPEC afin d'aider les étudiants à formaliser les compétences qu'ils ont acquises. La participation des étudiants sera renforcée et formalisée dans l'avenir que ce soit au niveau du comité de pilotage que du conseil de perfectionnement.

En ce qui concerne le chapitre « **Résultats constatés** », le deuxième paragraphe examine les effectifs du M1 avec une remarque concernant une forte baisse (47%) à la rentrée 2017 attribuée à la mise en place de la sélection en master. **Cette baisse est uniquement due au fait que l'effectif des étudiants de la filière médicale ayant finalisé leur M1** n'a pas été mentionné sur le tableau fourni à l'HCERES. En effet, ces données ne sont disponibles qu'après l'obtention de l'ECN (examen classant national). Il ne faut donc pas imputer la baisse à la mise en place de la sélection en master. Dans le même paragraphe, il est fait état d'un taux très faible en 2015 (21 %) non argumenté dans le dossier fourni par l'établissement. Encore une fois cette **baisse est uniquement due au fait que l'effectif des étudiants de la filière médicale ayant finalisé leur M1** n'a pas été mentionné sur le tableau que nous avons fourni à l'HCERES. En 2014-2015, 80 étudiants de la filière médicale ont acquis leur M1 à l'issue de l'ECN, le chiffre de 108 M1 auraient dû être reporté dans le tableau.

Master - STAPS : Entraînement et optimisation de la performance sportive

- **Observations**

Il s'agit d'une mention mise en place à l'UPEC depuis peu de temps et pour laquelle les remarques formulées par l'HCERES s'avèrent pertinentes. Par conséquent, l'équipe pédagogique avait de toute façon prévu de faire évoluer l'offre dans le sens préconisé.

Master – Santé

- **Observations**

1. Chapitre ANALYSE – Sous-Chapitre Finalité

« On regrette en particulier que les informations concernant les contenus pédagogiques du M1 soient limitées à une liste d'unité d'enseignement (UE) »

Réponse : Dans le cadre du M1, au sein de la mention Santé, des **parcours personnalisés** seront proposés (exemples : parcours transversal ou d'emblée plus spécialisé en Santé Publique, Imagerie, Sciences Humaines et Sociales)

2. Chapitre ANALYSE – Sous-Chapitre Positionnement dans l'environnement

« Le positionnement de la formation, au niveau local et régional (Île-de France), n'est pas clairement explicité dans le document d'autoévaluation de l'établissement ».

Réponse : Comme indiqué par l'HCERES, le M2 Gestion des risques associés aux soins est le seul master régional sur ce thème et le M2 SEMHA est le seul master orienté sur l'épidémiologie descriptive, analytique et évaluative). De plus, les nouveaux parcours de M2 créés (2 M2 de Soins palliatifs) ont une dimension nationale ou régionale (M2 Pratiques Avancées en Soins en Cancérologie). Enfin le M2 d'Ergothérapie demandé et en création pour 2020-2024 aura une dimension nationale.

3. Chapitre ANALYSE – Sous-Chapitre Positionnement dans l'environnement

« Le vivier d'étudiants, autres que ceux de médecine, susceptibles d'être intéressés par la formation n'est pas précisé. »

Réponse : Dans la future offre de formation, le vivier **d'étudiants en médecine** sera complété par des **étudiants paramédicaux** qui auront également accès aux masters Gestions des risques (cadres), soins palliatifs (Parcours Recherche et Médecine Palliative), Pratiques avancées en Soins et *RG3PE*). De plus les étudiants scientifiques ont accès aux masters RSP et SEMHA).

4. Chapitre ANALYSE – Sous-Chapitre Positionnement dans l'environnement

« Les mutualisations inter-composantes à l'échelle de l'établissement pour le M1 sont mentionnées mais ne sont pas détaillées »

Réponse : Ils existent des mutualisations d'UE au niveau du M1

- UE Signaux et Images en Médecine mutualisée entre les UFRs de sciences et de médecine de l'UPEC
- UE Économie de la santé (UFRs d'économie et de médecine)
- UE de Biothétique et de philosophie (UFRs de lettres et de médecine)
- UE de Sociologie et psychologie (UFRs de médecine et UFR sociologie)

5. Chapitre ANALYSE – Sous-Chapitre Positionnement dans l’environnement
« Des établissements partenaires sont cités (Paris-Sud ; Sorbonne Paris-Cité ; Paris-Diderot ; École vétérinaire d’Alfort) sans que la plus-value de tels partenariats ne soit argumentée. »

Réponse : Il existe des partenariats avec :

- Paris Saclay pour les masters 2 d’épidémiologie dans le cadre de l’Ecole de Santé Publique et dans le cadre de l’École doctorale en santé publique (co-accréditée Paris-Saclay et UPE)
- Sorbonne Université dans le cadre de la co-construction du Master Pratiques Avancées en Soins ; l’École Nationale Vétérinaire d’Alfort et la faculté de médecine dans le cadre du SEMHA (épidémiosurveillance des maladies humaines et animales)

6. Chapitre ANALYSE – Sous-Chapitre Positionnement dans l’environnement
« On regrette que le dossier ne souligne pas mieux l’adossement à la recherche de chacun des différents parcours en l’illustrant avec quelques exemples pertinents de laboratoires ou d’équipes d’accueil. »

Réponse : Les étudiants du masters SEMHA sont notamment accueillis dans le **laboratoire d’accueil de l’ENVA** (unité EPIMAI), **laboratoire de la responsable du M2** et de **l’unité EPI de ANSES** ainsi que dans un des laboratoires.

Le RSP bénéficie des laboratoires d’accueil dans les équipes d’épidémiologie de l’UPEC dans le cadre du centre de recherche **IMRB** (CEPIA+ EPIDERME).

7. Chapitre ANALYSE – Sous-Chapitre Positionnement dans l’environnement
« Il est surprenant de constater que la mention ne décline qu’une seule collaboration internationale institutionnelle (double diplomation au niveau M2 Recherche en santé publique, avec l’Université de Beyrouth au Liban) »

Réponse : Cela est exact. Pour cela, une collaboration a débuté avec le Canada pour le master des pratiques Avancées infirmières (UE sciences Infirmières). Une collaboration va probablement commencer avec l’université de Cuyo (Argentine) pour le master 2 recherche clinique et M2 SEMHA. Nous nous attacherons à développer davantage de collaborations notamment par le biais des terrains de stages de M2 ou par la sollicitation d’enseignants étrangers.

8. Chapitre ANALYSE – Sous-Chapitre Organisation pédagogique
« Bien que cette organisation participe efficacement à la masterisation des études de santé le dossier ne mentionne aucun dispositif d’accompagnement des étudiants dans la construction de leur parcours de formation. »

Réponse : Un dispositif d’accompagnement des étudiants au niveau du département master (mentions Biologie Santé et Santé) qui sera mis en place permettra de proposer des **parcours personnalisés** (soit professionnalisant, soit recherche, ou sur une thématique (santé publique, imagerie, sciences humaines et sociales)

9. Chapitre ANALYSE – Sous-Chapitre Organisation pédagogique
« Les UE de M2 sont listées ainsi que leurs volumes horaires mais les programmes détaillés de formation ne sont pas annexés. »

Réponse : nous prenons note de cette remarque et les programmes détaillés seront fournis à l’avenir.

10. Chapitre ANALYSE – Sous-Chapitre Organisation pédagogique

« Il est regrettable que la quasi-totalité des enseignements des parcours GRAS et RSP ne soient dispensés que sous forme de cours magistraux (CM). L'attribution des ECTS n'est pas toujours cohérente avec les volumes horaires des différentes UE sans qu'une justification pédagogique ne soit donnée. »

Réponse : Il s'agit d'une erreur dans le document d'auto-évaluation qui a été corrigée dans la maquette d'offre de formation. Le RSP offre des TD/TP de biostatistique, prise en main de logiciel statistique, analyse de jeux de données, construction de protocole. Le GRAS offre des TD/TP de mises en situation, jeux de rôles et simulations et des cours au format électronique.

11- Chapitre ANALYSE – Sous-Chapitre Organisation pédagogique

« La possibilité d'effectuer un stage à l'étranger est évoquée dans le dossier mais n'est étayé par aucune donnée chiffrée. »

Réponse : Actuellement, très peu d'étudiants effectuent leur stage à l'étranger environ (1 à 2 par an). Un effort particulier sera fourni pour inciter les étudiants à effectuer leur stage à l'étranger. Il existe déjà des collaborations avec le Canada et le Liban. Un nouveau partenariat est en train de se mettre en place avec l'université de Cuyo (Argentine) pour le master 2 recherche clinique et M2 SEMHA.

12- Chapitre ANALYSE – Sous-Chapitre Organisation pédagogique

« Le M2 participe peu au renforcement des compétences en langues étrangères puisqu'aucune formation dédiée n'y est consacrée et que l'analyse de publications scientifiques en anglais semble limitée à quelques UE. »

Réponse : Dans le M2 Pratiques Avancées En soins (création en 2018), il existe une **UE d'Anglais**. Le futur M2 demandé et en création pour 2020-2024 en ergothérapie sera partiellement en Anglais. Les responsables des M2 seront poussés à proposer des **enseignements en anglais**.

Enfin, les responsables du département master vont proposer une **certification de langue** de niveau B2 /C1 pour les étudiants des masters.

Par ailleurs, plusieurs stages s'effectuent à l'étranger (3/4 par an) dans le master SEMHA grâce notamment au partenariat avec le CIRAD ; les stages, dont beaucoup s'effectuent en langue anglaise permettent alors aux étudiants d'améliorer leur niveau d'anglais.

13- Chapitre ANALYSE – Sous-Chapitre Organisation pédagogique

« Il faut souligner quelques innovations pédagogiques : Mooc (Massive open online courses) en Biostatistiques (M2 Recherche en santé publique) et le recours à la pédagogie inversée mais sans exemple concret (M2 SEMHA). »

Réponse : Voilà 2 exemples de pédagogie inversée mis en œuvre dans le master SEMHA les révisions (première semaine de la partie théorique du M2) en épidémiologie sont faites exclusivement sous forme de problèmes : un problème par thème de révision (par exemple : un problème sur les caractéristiques des tests de dépistage). Le problème est distribué un matin avec les documents théoriques permettant la révision des connaissances et le lendemain le problème est corrigé en séance (par les étudiants mais animé par l'enseignant) et si besoin un rappel théorique est apporté par l'enseignant en fin de séance.

Autre exemple : les élèves conduisent intégralement une enquête par groupe. Ils disposent d'une journée pour élaborer le questionnaire. Le cours sur les questionnaires est fait en fin de journée une fois que les questionnaires ont été élaborés par les élèves en TD encadrés bien sûr puis testés (mais avant leur remise en forme définitive par les étudiants). Ce qui fait que pour la mise en forme définitive ils peuvent s'appuyer sur quelques éléments théoriques

14- Chapitre ANALYSE – Sous-Chapitre Organisation pédagogique

« Des dispositifs d'aménagement de parcours sont mis en œuvre dans le cadre de la formation continue. Ils semblent fonctionner mais le nombre d'étudiants concernés n'est pas chiffré. »

Réponses : Un relevé plus précis des étudiants en FC/FI sera réalisé pour le contrat 2020-2024

15- Chapitre ANALYSE – Sous-Chapitre Organisation pédagogique

« Aucun dispositif d'aide à la réussite n'est mentionné en dehors d'une remise à niveau de deux semaines dans le parcours RSP »

Réponse : Il existe :

- Un tutorat pour le M2 SEMHA
- Une mi-soutenance orale de M2 RSP et M2 Pratiques Avancées et Soins à mi-parcours du stage
- Un accompagnement des étudiants en échec à la première session mémoire SEMHA par 2 membres du comité pédagogique

16 - Chapitre ANALYSE – Sous-Chapitre Pilotage

« La répartition de leurs fonctions respectives demeure floue et il est particulièrement regrettable que des représentants étudiants ne soient associés à aucune de ces structures de pilotage. »

Réponse : La mention Santé 2020-2024 sera pilotée par une équipe restreinte constituée d'une responsable de la mention, le Pr Florence Canouï-Poitrine, aidée d'une responsable du M1 Santé, le Dr Vania Tacher pour le parcours médical et de Mme Cynthia Engels et du Dr Nadia Oubaya pour le parcours para-médical et des responsables administratives, Mme Sophie Mutel pour les parcours de M2 aidée de gestionnaires de scolarité et Mme Françoise Pompét pour le M1 Santé. Concernant les étudiants, voir point 17.

17- Chapitre ANALYSE – Sous-Chapitre Pilotage

« Une réflexion globale sur l'ensemble de la mention et le décloisonnement des parcours pourrait être abordée dans le cadre d'un véritable conseil de perfectionnement incluant des étudiants et des partenaires extérieurs notamment industriels. Ce conseil semble être en cours de constitution au sein de l'établissement. »

Réponse : Ceci est exact. **Un conseil de perfectionnement** est en cours de création permettant un dialogue entre les équipes pédagogiques des différents parcours de M2 (mutualisation d'enseignements) et une réflexion sur l'insertion professionnelle des étudiants de la mention. Il est composé de la responsable de la mention Santé, le Pr Florence Canouï-Poitrine, des responsables des différents parcours de M2 : Pr Dufour (SEMHA), Pr Marty (Gestion des Risques Associés aux Soins), Pr Bastuji-Garin (M2RSP), Pr Florence Canouï-Poitrine (Pratiques Avancées en Soins), Pr Tournigand (MPal et RSpal), Mme Cynthia Engels (*RGP^{3E}*), Dr V Tacher (*M1*). Les professionnels seront représentés par une ingénieure d'étude (Mme Claudia Martinez-Tapia), une ingénieure de recherche INSERM (Mme Flavie Matthieu) et des représentants du monde industriels (en cours de contact). Deux responsables administratives (Mme Sophie Mutel et Mme Françoise Pompét) et deux délégués étudiants seront membres du comité. Ce comité se réunira au minimum deux fois par an.

18- Chapitre ANALYSE – Sous-Chapitre Pilotage

« Les tableaux en annexe du dossier fourni par l'établissement sur la composition des équipes pédagogiques présentent des erreurs sur les intitulés et des oublis notamment en termes de qualité des intervenants et de responsabilité pédagogique pour deux des trois parcours. »

Réponse: Ces tableaux ont été complétés pour l'offre 2020-2024

19- Chapitre ANALYSE – Sous-Chapitre Pilotage

« La participation d'intervenants extérieurs, issus du monde industriel semble se limiter à leur contribution aux enseignements. Cette dernière semble d'ailleurs être cantonnée au parcours SEMHA. »

Réponse : Il s'agit d'une erreur factuelle car il concerne le Master Gestion des Risques et non SEMH

20- Chapitre ANALYSE – Sous-Chapitre Pilotage

« Une réflexion globale sur l'ensemble de la mention et le décloisonnement des parcours pourrait être abordée dans le cadre d'un véritable conseil de perfectionnement incluant des étudiants et des partenaires extérieurs notamment industriels. »

Réponse : Voir réponse du point 16

21- Chapitre ANALYSE – Sous-Chapitre Pilotage

« Le suivi de l'acquisition des compétences n'est pas formalisé. »

Réponse : Il existe un **carnet de stage** pour le M2 PAS-CAL avec un suivi mensuel de l'acquisition des compétences au cours du stages et des évaluations par les responsables de stages de l'acquisition des compétences pour le SEMHA. Nous étendrons le suivi des compétences aux autres masters de la mention.

22- Chapitre ANALYSE – Sous-Chapitre Pilotage

« Un site internet dédié à la formation ainsi que des plaquettes descriptives pour le M1 et les parcours de M2 sont proposés. Il n'est pas notifié l'existence d'un supplément au diplôme précisant connaissances et compétences acquises par l'étudiant. »

Réponse : Un supplément au diplôme sera mis en place.

23- Chapitre ANALYSE – Sous-Chapitre Pilotage

« Le dossier manque de détail sur les modalités de sélection des étudiants en master et en particulier sur les critères de sélection des 10 à 20 % d'étudiants non titulaires du M1 susceptible de suivre les enseignements de M2. »

Réponse : Les étudiants avec un cursus étranger validé par le comité pédagogique équivalent à un niveau M1 ou l'absence de M1 avec des diplômes français de formation (type DU ou DIU) avec une formation médicale ou paramédicale peuvent être considéré comme suffisant par le comité pédagogique.

De plus, pour RSP, il existe un examen d'entrée pour les étudiants sans M1 biostatistique/épidémiologie et pour Soins palliatifs (probatoire).

Enfin, pour RSP et le M2 PAS-CAL il existe une remise à niveau (2 semaines et 3 semaines respectivement).

24 - Chapitre ANALYSE – Résultats constatés

« Le dossier manque indéniablement de données chiffrées par année, en annexe. Les modalités de collecte d'informations ne sont pas précisées. Il n'est pas mentionné l'existence d'un observatoire de la vie étudiante au sein de l'établissement. On regrettera l'absence totale d'informations concernant le M1 (origine, taux de réussite, devenir des étudiants) qui, de ce fait, semble totalement déconnecté des parcours de M2. »

Réponse : Ceci sera mis en place. Chaque responsable de parcours devra fournir de manière précise ces informations.

25- Chapitre ANALYSE – Résultats constatés

« Les quelques informations sur les trois dernières années disponibles dans le document d'autoévaluation, font apparaître des effectifs très faibles dans les parcours *Recherche en santé publique* et *SEMHA* (respectivement quatre et sept étudiants par an en moyenne). »

Réponse : Le SEMHA comprend au total 15-20 étudiants au total et le RSP 4 (alors que ce dernier compte environ 50 inscrits). Ces 2 parcours sont partagés avec Paris Saclay. Pour SEMHA, la moitié à 2/3 des étudiants s'inscrivent à l'UPEC, pour RSP la règle est que les étudiants s'inscrivent là où ils effectuent leur stage. Le nombre volontairement limité d'inscrits au master SEMHA permet d'une part de maintenir un niveau correct des étudiants (chaque année il y a environ 40 candidatures mais beaucoup n'ont pas le niveau requis pour suivre) et, d'autre part, de maintenir un niveau d'interactivité dans l'enseignement avec environ 50% de travaux tutorés, dirigés ou classe inversée.

26- Chapitre ANALYSE – Résultats constatés

« La diversité du recrutement (établissements d'origine des étudiants, filières dont ils sont issus), de même que les modalités de sélection dans les différents parcours ne sont pas précisées ce qui ne permet pas d'apprécier l'attractivité de la mention.»

Réponse : le jury pédagogique évalue le profil des étudiants et ses capacités à suivre le M2 en fonction de son parcours d'origine. Leur CV sera fourni par les gestionnaires aux responsables pédagogiques afin de pouvoir préciser les établissements d'origine des étudiants et les filières dont ils sont issus.

27 - Chapitre ANALYSE – Résultats constatés

« La distinction entre les statuts des étudiants (formation initiale, formation continue) est absente. »

Réponse : Ceci sera mieux renseigné à l'avenir.

28 - Chapitre ANALYSE – Résultats constatés

« Cette poursuite d'étude est à relativiser compte-tenu du très faible nombre d'inscrits dans ce parcours. »

Réponse : C'est exact. Cependant l'effectif comprend une 50^{ème} d'étudiants. En effet, même si le taux d'inscription est faible à l'UPEC (voir réponse du point 25), une implication de longue date des intervenants dans le cadre de ce parcours de M2 renforce le partenariat avec Paris Sud.

29 - Chapitre ANALYSE – Résultats constatés

« Il n'est pas mentionné le devenir du tiers restant »

Réponse : Les étudiants deviennent des ingénieurs d'étude, des statisticiens dans des unités d'épidémiologie ou en recherche clinique, des épidémiologistes ou encore poursuivent leur parcours médical ou para-médical s'ils sont issus de ces filières.

30 - Chapitre ANALYSE – Résultats constatés

« Compte tenu caractère lacunaire du dossier le bilan global est difficile à dresser pour les deux autres parcours de M2 si ce n'est que la majorité des diplômés en *Gestion des risques associés aux soins* issue de formations médicales est peu confrontée aux problèmes d'insertion professionnelle. »

Réponse : Dans la nouvelle maquette, il y aura des possibilités de proposer des formations de master aux professionnels de santé non médicaux (exemples : ergothérapeute et IDE).

DFG - 1er cycle Etudes Médicales

- **Observations**

ANALYSE DE LA PACES :

Modalités pédagogiques : « L'enseignement est délivré sous forme de cours magistraux relayés par visioconférence dans plusieurs amphithéâtres, dont l'un sur le site de Torcy. »

Depuis le dépôt du dossier d'autoévaluation en septembre 2018, une antenne supplémentaire a été ouverte sur le site de Sénart.

« On peut cependant s'interroger sur le volume de 60 heures consacrées à l'UE Éthique, histoire, économie, peut-être excessif à ce stade du cursus dans le contexte du grand nombre d'heures d'enseignement que souligne le dossier fourni par l'établissement. »

Dans le cadre de l'expérimentation PACES qui sera mise en place à la rentrée universitaire 2019-2020, une réflexion a été menée sur la réduction nécessaire des volumes horaires au cours de deux séminaires pédagogiques organisés avec l'ensemble des équipes pédagogique et administrative concernées et des représentants des usagers (étudiants de DFGSM) en mars et avril 2019.

Dispositifs d'aide à la réussite : « On peut cependant regretter l'absence de données chiffrées permettant d'apprécier l'efficacité de ce tutorat sur la réussite au concours ».

Ces données chiffrées seraient en effet particulièrement intéressantes à obtenir. Une enquête auprès d'étudiants pourra être réalisée dans cet objectif.

« Au total, si les dispositifs de réorientation paraissent bien adaptés, l'insuffisance de données de bilan ne permet pas d'en juger réellement l'impact. »

L'expérimentation PACES et le projet de la réforme du 1^{er} cycle qui sera mise en place l'année suivante (rentrée universitaire 2020-2021) vont nécessiter de la part de l'établissement une prise en charge active de la réorientation des étudiants n'intégrant pas les filières de santé.

Pilotage : « Il n'y a pas de conseil de perfectionnement »

Une dynamique a été organisée cette année avec la mise en place de séminaires pédagogiques réguliers auxquels participent l'ensemble des équipes pédagogique et administrative et des représentants des usagers.

ANALYSE DES DEUXIÈME ET TROISIÈME ANNÉES

Modalités pédagogiques : « Il est dommage qu'il ne soit pas fait allusion aux méthodes nouvelles d'enseignement, en particulier la méthode de « pédagogie inversée ». Le recours aux méthodes de simulation est annoncé comme devant débiter à la rentrée 2018 ».

Une réflexion a été menée sur les enseignements de « pédagogie inversée » ayant abouti à leur mise en place effective au sein de quelques UE de DFGSM2 et 3 (Tissu sanguin, Agents infectieux et BMCT). Ces modalités d'enseignement font l'objet d'une évaluation auprès des étudiants et seront étendues progressivement à l'ensemble des UE de DFGSM2 et DFGSM3.

Concernant l'enseignement par simulation, des ateliers dédiés ont été organisés pendant l'année universitaire 2018-2019 pour les DFGSM2 et ont été étendus aux deux années du DFGSM à partir de cette année. Ces nouvelles modalités d'enseignement font l'objet d'une évaluation auprès des étudiants.

Dispositifs d'aide à la réussite : « L'accès à la mobilité internationale est mentionné, mais n'est pratiquement pas décrit dans le dossier fourni par l'établissement, ce qui est particulièrement regrettable. Aucun chiffre n'est donné concernant la mobilité entrante et sortante. »

Compte-tenu de cette problématique, un Comité international vient d'être constitué et sa composition a été adoptée lors du Conseil d'UFR du 17 avril 2019. Il comprend 6 médecins, 4 enseignants-chercheurs et 2 représentants des usagers. Ses missions sont de développer et de valoriser les actions internationales en recherche et en soin, et d'organiser les mobilités entrante et sortante des étudiants.

Ce comité fonctionnera en lien étroit avec le service des Relations Internationales de l'UPEC.

Pilotage :

« Il n'existe pas de conseil de perfectionnement à proprement parler, mais une commission de pédagogie réunissant, en proportion malheureusement très difficile à comprendre avec certitude, des enseignants, des personnels administratifs et des étudiants. Aucune information n'est donnée sur la fréquence de ses réunions et sur le suivi de ses propositions. »

La Commission de pédagogie est composée de la Vice-Doyenne chargée des Affaires pédagogiques, des responsables pédagogiques des différentes années des études médicales (PACES, DFGSM2&3, DFASM1&2, DFASM3), des chargés de mission pédagogique (Stages et gardes, Evaluation, Tutorat, Campus numérique, Relations internationales), des personnels administratifs (Responsable et Gestionnaires de scolarité, Responsable administrative adjointe à la Pédagogie) et des représentants élus des usagers.

La Commission de pédagogie se réunit en séance plénière tous les trimestres et permet la présentation de l'avancée des travaux des différents groupes de travail et Commissions spécifiques.

Un séminaire pédagogique de deux jours réunissant l'ensemble des membres de la Commission de pédagogie et plus largement des enseignants impliqués dans la formation des deux cycles a été organisé en juillet 2018.

« On regrette l'absence d'évaluation des stages et des enseignements par les étudiants. Concernant l'évaluation des enseignements, ce déficit est, de façon surprenante, mis sur le compte du « nombre limité d'étudiants en présentiel ».

Compte-tenu de ce déficit, un travail a été amorcé en début d'année universitaire 2018-2019 afin de mettre en place une évaluation exhaustive des enseignements de DFGSM. Les résultats seront exploités en Commission d'Evaluation des Enseignements prévue fin juin 2019.

Une évaluation des stages à l'instar de celle qui sera prochainement mise en place pour le DFASM sera étendue aux deux périodes de 5 semaines de stage de sémiologie qui ont lieu en DFGSM2 et DFGSM3.

DFA - 2ème cycle Etudes Médicales

- **Observations**

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques : « de même que la quasi absence, en dehors de la pédiatrie, de référence aux méthodes modernes de simulation, dont l'usage paraît aujourd'hui indispensable à la formation des étudiants ».

Dans le cadre de la réforme annoncée du 2^{ème} cycle des études médicales, un enseignement par simulation avec évaluation sous forme d'ECOS (Epreuves cliniques objectives structurées) sera mis en place à partir de l'année prochaine et fera l'objet d'un groupe de travail dédié au sein de la Commission de Pédagogie.

« La construction et l'organisation des stages, dont un stage obligatoire en médecine générale, est également remarquable, avec tous les éléments nécessaires à leur appropriation par l'étudiant. On peut cependant regretter l'absence de valorisation facultaire formelle des compétences acquises par les étudiants dans le cadre de leurs stages ».

La valorisation des compétences sera effective dans le cadre de la réforme du 2^{ème} cycle puisque les compétences acquises dans le cadre des stages feront l'objet d'une évaluation formelle nationale prévue à la fin du 2^{ème} cycle.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel : *« Un point négatif est l'absence d'un service des relations internationales au sein de la faculté, même s'il est mentionné la nomination de deux référents, l'un enseignant, l'autre administratif. Ce fait explique probablement le très faible nombre d'étudiants en mobilité entrante et surtout en mobilité sortante (un à quatre par an, seulement) ».*

Un Comité international vient d'être constitué et sa composition a été adoptée lors du Conseil d'UFR du 17 avril 2019. Il comprend 6 médecins, 4 enseignants-chercheurs et 2 représentants des usagers. Ses missions sont de développer et de valoriser les actions internationales en recherche et en soin, et d'organiser les mobilités entrante et sortante des étudiants.

Ce comité fonctionnera en lien étroit avec le service des Relations Internationales de l'UPEC.

Pilotage de la formation : *« Il n'existe malheureusement pas encore d'évaluation de la qualité des stages, sinon de manière informelle et facultative par les étudiants, et aucunement de la part de la commission pédagogique ».*

Une évaluation des stages a été mise en place par les représentants des usagers depuis l'année universitaire 2018-2019 par le déploiement d'une application dédiée créée par des étudiants en médecine. Cette évaluation fera l'objet d'une présentation annuelle en séance plénière de la Commission des stages et des gardes. L'ensemble des référents pédagogiques des stages sera convié à cette occasion.

« Possibilités de réorientations limitées par manque de passerelles ».

Ce constat est regrettable mais est probablement lié au faible taux d'abandon de la formation. Des passerelles sortantes seraient très intéressantes à développer pour les étudiants souhaitant arrêter les études de médecine.

Jean-Luc Dubois-Randé

Président de l'UPEC

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)